



# Rapport d'activités

2020

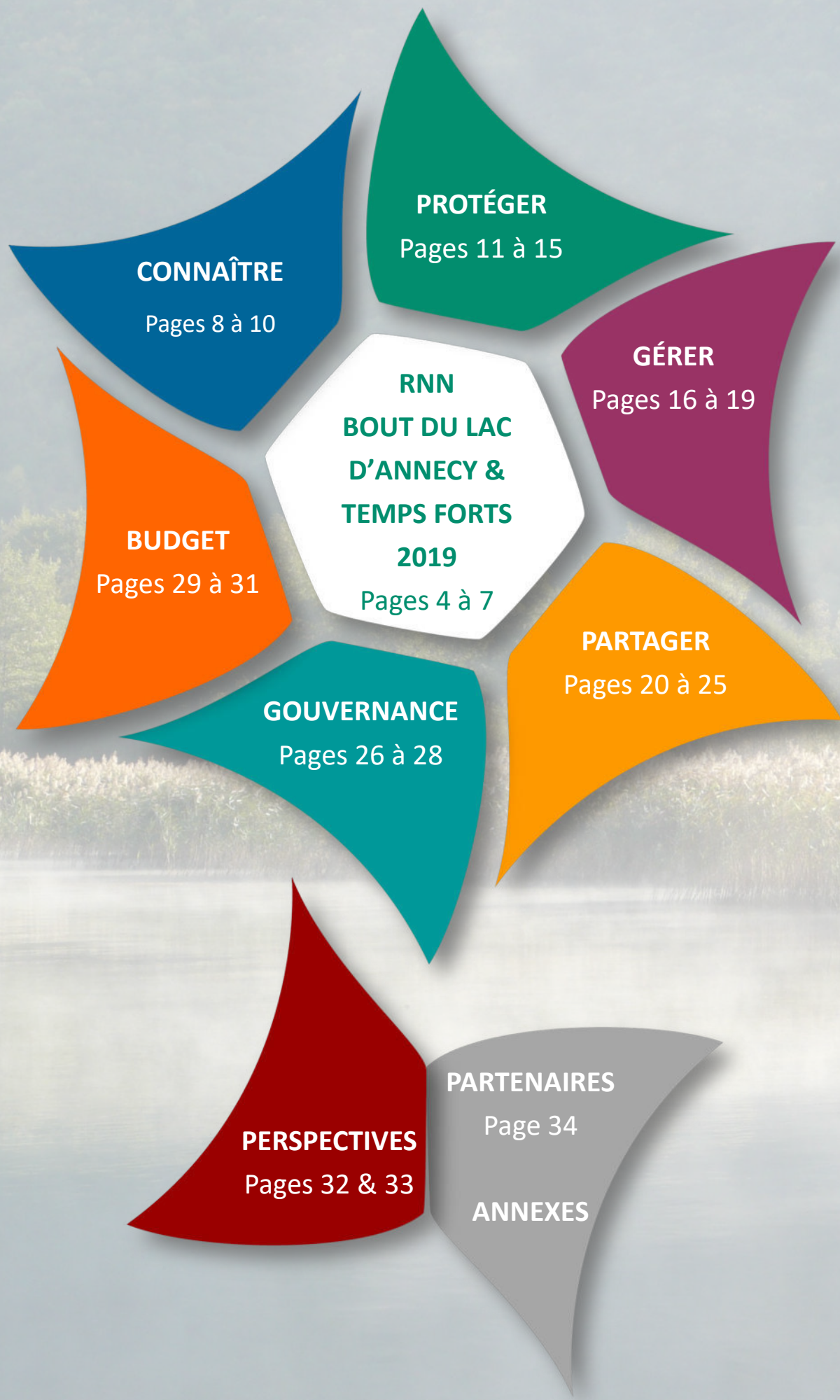


Réserve Naturelle  
BOUT DU LAC D'ANNECY



Asters  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
Haute-Savoie







## RÉSERVE NATURELLE DU BOUT DU LAC D'ANNECY

Englobant la zone humide et les deux affluents principaux du lac d'Annecy, l'Ire et l'Eau Morte, c'est un havre s'étendant sur 84 hectares terrestres, complétés par les 10 hectares lacustres de son périmètre de protection .

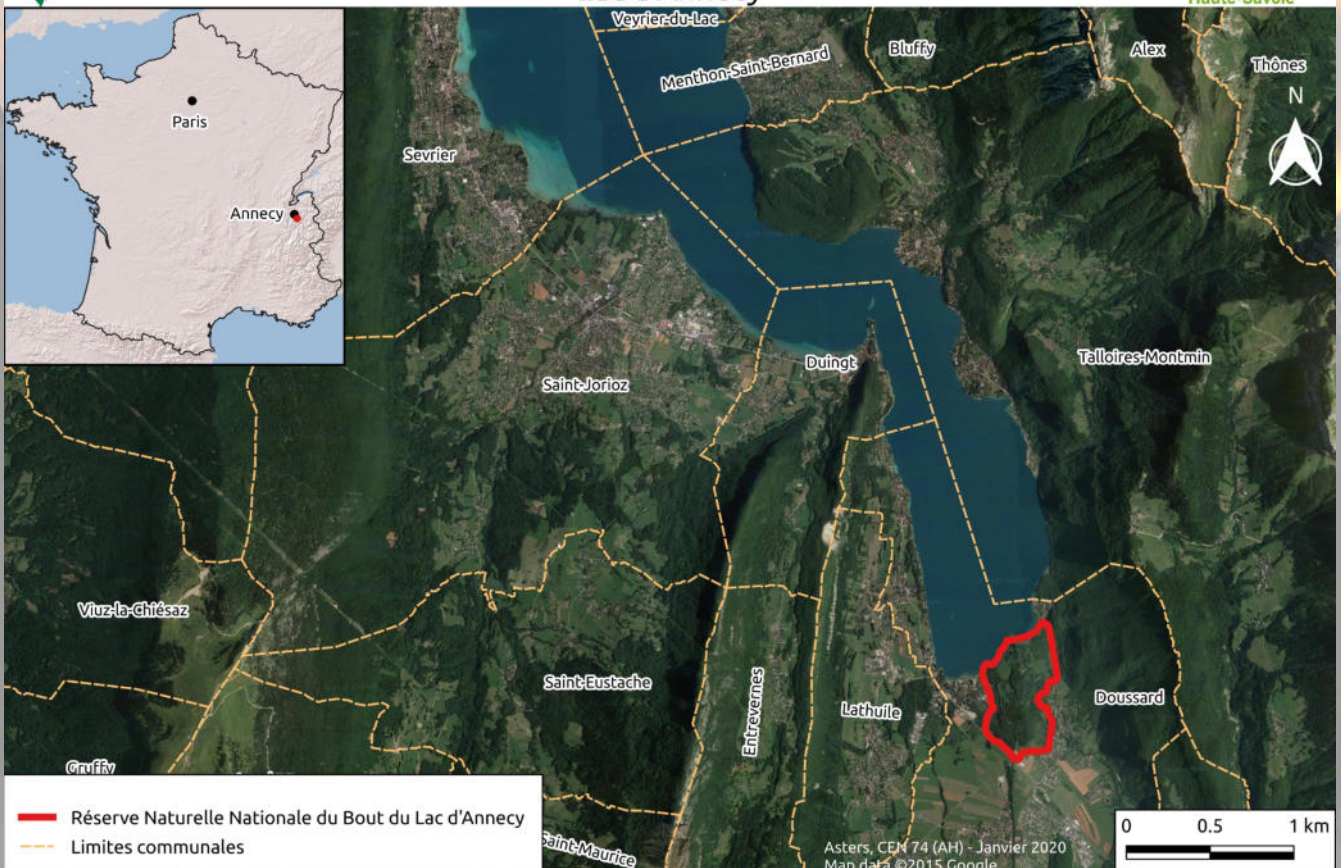
Ce riche écosystème, organisé autour des milieux alluviaux (rivières, berges, forêt) et des zones humides associées (prairies, marais, roselières), abrite une faune et une flore spécialisées, qui bénéficient du calme et de la naturalité des lieux, atouts raréfiés autour du lac.

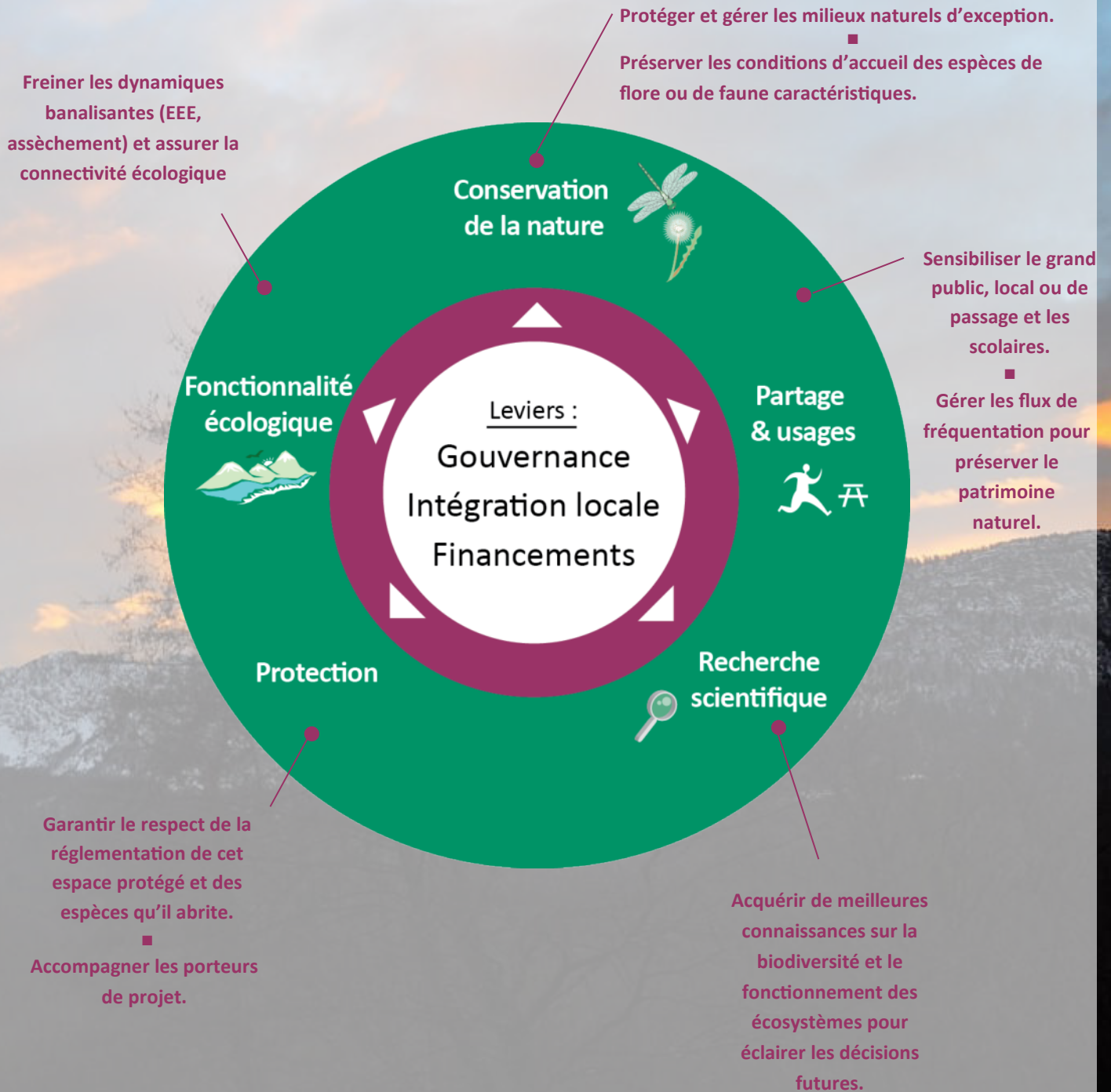
### Situation géographique de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy

Crédit : CEN74—2020



### Réserve Naturelle Nationale du Bout du Lac d'Annecy





# TEMPS FORTS 2019

## Renforcement de l'équipe police

L'année 2020 a été marquée par la formation de la conservatrice pour intervenir en renfort de la garde sur les missions de Police de l'environnement. Cette formation, organisée par l'Office Français de la Biodiversité, avait lieu en janvier et février pour une sélection d'agents de réserves naturelles de la France entière !

Au menu de ces 4 semaines de formation : connaissance du Code de l'Environnement, étude de cas pratiques de police administrative formation théorique et mises en situation pour la surveillance de terrain...

G  
O  
U  
V  
E  
R  
N  
A  
N  
C  
E

## Un crapauduc efficace !

Première année test pour le nouveau crapauduc du Bout du Lac avec le passage de 656 crapauds sous la route en toute sécurité!

Le système fonctionne bien, la moyenne annuelle étant de 514 crapauds sur 21 années de dispositif manuel opérationnel.

Pour cette première année, un comptage des crapauds a été mis en place avec le soutien de l'Association des Amis de la Réserve. Les comptages s'espaceront ensuite, pour continuer à suivre l'évolution de la population.



G  
E  
R  
E  
R

## Rénovation du platelage en bois

Elle était attendue tant l'état de platelage datant de 2009 s'était dégradé ces dernières années ! Les lattes en pin de douglas mal adaptées aux conditions humides et froides du marais commençait à pourrir en de nombreux endroits.

Les travaux ont commencé en septembre avec cette fois-ci l'utilisation du chêne, essence plus résistante aux conditions difficiles du Bout du Lac. Le SILA et le département de la Haute-Savoie ont tout deux cofinancé ces travaux. L'ouverture au public est prévue en mars 2021.

G  
E  
R  
E  
R



## Nettoyage des roselières avec Ski Wake 74

Notre partenariat avec Ski Wake 74 (ancienne base nautique de Doussard) se poursuit et s'étoffe avec l'organisation de 2 chantiers de nettoyage des roselières et du delta de l'Ire en kayak en juillet et en août. Les kayaks nous ont été prêtés par Ski Wake 74 pour nous permettre d'accéder sans piétinement à la roselière lacustre où viennent s'accumuler tous les déchets flottants du lac. A chaque fois, se sont une dizaine de bénévoles qui ont œuvré pendant une demi-journée au ramassage des déchets.



## Amélioration du balisage réglementaire

Compte tenu de la hausse continue de la fréquentation chaque année et notamment en cette année 2020 avec une multiplication par deux de la fréquentation à l'issue du confinement printanier, certains secteurs de la réserve naturelle ont été mieux balisés.

Les nouvelles installations ont concerné le périmètre de protection et le lit mineur des rivières, pour dissuader le public d'accéder sur ces secteurs protégés et très sensibles au dérangement.



## La réserve naturelle confinée !

A partir du 15 mars 2020, date du premier confinement national, la réserve naturelle a été fermée au public pendant 2 mois. De nombreuses espèces comme les lézards ou certains passereaux en ont profité pour se réappropriier le sentier et ses abords. Sur le lac, la tranquillité des espèces nicheuses et migratrices a aussi été maximale puisque la navigation a été interdite une bonne partie du printemps.

De façon générale, la nature a retrouvé pendant ces 2 mois une tranquillité naturelle trop souvent perturbée par les activités humaines.



# CONNAÎTRE

Étudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités ! Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien set d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.







## 1ère année opérationnelle pour le crapauduc!

Asters-CEN 74 organise depuis plus de 20 ans le sauvetage des Crapauds communs entre Glières et Verthier avec l'Association des amis de la réserve naturelle du Bout du Lac (AARN). L'objectif : aider les amphibiens à traverser la route départementale 909a, et éviter que ne disparaisse par écrasement cette population importante qui descend des boisements à chaque fin d'hiver pour se reproduire dans les mares de la réserve naturelle.

En 2019, le système de sauvetage manuel, qui nécessitait l'aide d'un grand nombre de bénévoles chaque matin entre février et avril, a été remplacé par un crapauduc (ou « passage inférieur à petite faune ») en béton, qui fonctionne de façon autonome. Les travaux ont été réalisés par le Conseil Départemental à l'occasion de l'aménagement de cette section de la voie verte.



Installation du crapauduc par le Département 74

Crédit : CEN74

Après quelques dysfonctionnements vite résolus en début de passage (certains tunnels avaient été montés à l'envers), le dispositif a très bien fonctionné : de février à avril 2020, les crapauds ont utilisé pour la

première fois ce nouveau dispositif pour traverser la route, et très peu d'écrasements ont été à déplorer. Avant les comptages, 2 chantiers participatifs d'entretien ont été organisés : un le samedi 24 septembre pour réaliser quelques finitions, puis un second le samedi 15 février pour apporter les dernières améliorations et curer les caniveaux.

Pour évaluer l'efficacité du dispositif, le gestionnaire de la réserve naturelle a mis en place un comptage à l'aide de seaux et filets à chacune des extrémités des 10 tunnels sous la route. Les bénévoles, majoritairement issus de l'AARN et encadrés par le personnel du gestionnaire, se sont relayés tous les matins pour assurer le comptage.



Dispositif de capture à l'issue d'un tunnel

Crédit : CEN74

Le suivi d'une session de formation était obligatoire avant de pouvoir procéder à la manipulation de ces espèces protégées, y compris pour les bénévoles les plus expérimentés. Rappelons que ce suivi est encadré par un arrêté préfectoral, autorisant les membres de l'équipe de la réserve naturelle et les bénévoles à manipuler les amphibiens sous certaines conditions.

L'année 2020 se situe parmi les 7 meilleures années (sur 22) pour le nombre de crapauds et grenouilles qui ont pu traverser, ce qui montre l'efficacité du

dispositif. En effet, **pas moins de 656 crapauds** ont pu rejoindre en toute sécurité les mares de la réserve naturelle pour se reproduire. Leur nombre était sans doute même plus élevé, le suivi ayant dû être achevé prématurément avec le confinement printanier.

Deux passages importants ont eu lieu en début de dispositif (le 26 février et le 1er mars) mais ils n'étaient pas aussi impressionnants que certaines années (respectivement 140 et 144 crapauds comptés contre parfois 250 voire 400 !). **Beaucoup de couples déjà formés** ont été ramassés : plus de 53 % des crapauds comptés ! Le sex-ratio est déséquilibré chez cette espèce, aussi très peu de femelles seules ont été comptabilisées. En moyenne cette année, il y avait en effet 2.25 mâles pour 1 femelle.

Rappelons qu'en plus d'être une vaste opération de sauvetage et de suivi scientifique, SOS crapauds est aussi une **opération de sensibilisation, qui s'inscrit dans l'opération nationale Fréquence Grenouille** portée par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Elle permet de faire découvrir les amphibiens au plus grand nombre mais aussi de sensibiliser à la problématique des zones humides et des corridors biologiques.

Cette année encore, il y a eu beaucoup de demandes de familles et d'individuels pour prendre part ou observer le dispositif, notamment suite à un bon relais dans les médias locaux.

## 2020 en quelques données clés

**Mise en place du dispositif** : du 26 février au 17 mars

**Matériel posé** : 10 seaux entourés de filets

**1er passage connu d'amphibiens** : le 20 février

**Mobilisation** : 21 jours de ramassage (sur 46 prévus initialement), dont 100% avec des crapauds !

**Bénévoles** : 21 ramasseurs dont 1 nouveau. Beaucoup de curieux et de demandes refusées !

**Autres espèces** : 1 seul spécimen de Grenouille rousse a été trouvé cette année parmi les Crapauds communs !

DOUSSARD

### L'opération Fréquence grenouilles menée au hameau de Glières

Une vingtaine de participants ont répondu présents ce samedi matin à l'invitation des Amis de la réserve du Bout du lac et du Conservatoire des espaces naturels de la Haute-Savoie, munis de leurs gilets jaunes, gants, pelles, pioches et sacs-poubelles, afin de nettoyer le nouveau crapauduc et les bords de route pour préparer la migration printanière des petits batraciens au hameau de Glières (entre Verthier et Tallières).

Pendant la migration des crapauds, depuis ce dimanche 16 février au 2 avril, deux bénévoles vont se rendre chaque matin afin



**Article de presse suite au premier chantier participatif**

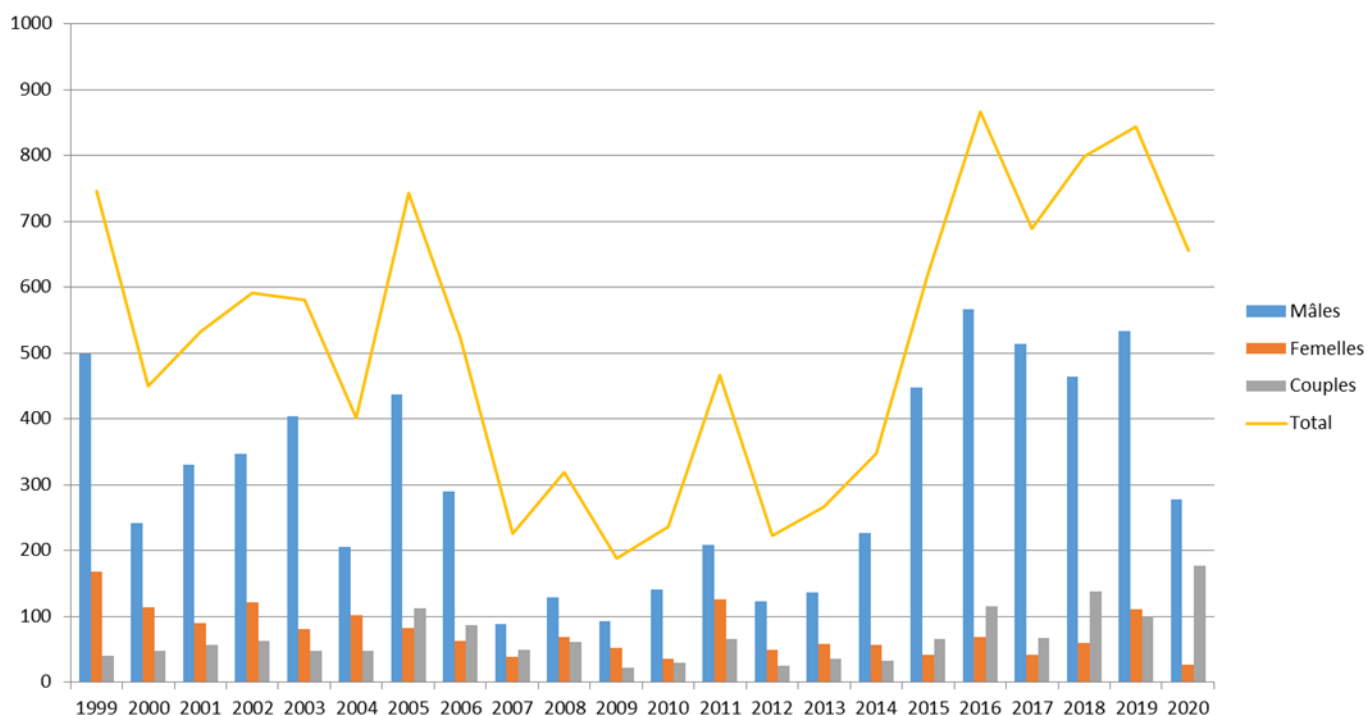
Credit : Le Dauphiné Libéré

du 23 février à 16h30.

L'équipe motrice de bénévoles munit de pelles, pioches et sacs-poubelles sur la plage de Glières. Photo : M. Doussard. Le Dauphiné Libéré, mardi 23 février 2020, page 10. L'article est disponible sur le site du Dauphiné Libéré : <https://www.dauphine-libere.fr/actualites/2020/02/23/operation-fréquence-grenouilles-menée-au-hameau-de-glières>



## Evolution des effectifs de crapauds sauvés depuis 1999



# PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



## Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes permanents des réserves naturelles de Haute-Savoie sont commissionnés « police de l'environnement », ce qui n'est pas le cas du garde saisonnier recruté depuis 2019 pendant 4 mois l'été. La surveillance est également renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'État : OFB, police municipale de Doussard, gendarmerie nationale...

En 2020, le nombre d'infractions a poursuivi sa hausse (346 comptabilisées), après une forte augmentation déjà en 2019. La fréquentation a fortement augmenté en 2020, la pression touristique estivale ayant été exceptionnelle sur toute la Haute-Savoie. Le nombre d'infractions a augmenté spécifiquement dans certains domaines, notamment concernant l'accès très prisé dans les lits mineurs des rivières où l'ombre et la fraîcheur sont appréciés durant les chaudes journées d'été. Le balisage sur ces secteurs a été renforcé en cours d'été et le sera aussi pour l'été 2021.

L'augmentation pour les infractions camping est due à un groupe important de gens du voyage qui se sont installés pour 1 nuit avant d'être avertis et de quitter les lieux. Les survols à moins de 200 m du sol ont été aussi un peu plus nombreux, avec une très forte affluence de parapentistes.

Les infractions cycles sont en baisse tout comme les chiens, la tolérance n'étant plus de mise pour ces derniers au cœur de la réserve. (voir encart ci-contre).

Beaucoup d'infractions ne sont pas verbalisées : constatations par des agents non commissionnés, infractions proches des entrées de la réserve, conditions de sécurité non requises pour verbaliser (agents souvent seuls), cadre juridique ne permettant pas de délivrer un timbre-amende dans le périmètre de protection.

La pédagogie est également une arme très efficace et souvent suffisante pour de nombreuses infractions mineures.

## Chiens

La problématique des chiens interdits dans la réserve naturelle est complexe à faire respecter! Le décret de création de la réserve naturelle prévoit une interdiction stricte des chiens dans la réserve. Cette règle qui est l'une des plus importantes pour la protection de la faune sauvage est aussi la plus difficile à faire appliquer.

Beaucoup de promeneurs ne la respectent pas et ne la comprennent pas (bien que l'explication de l'interdiction soit indiquée sur les panneaux d'entrée de la réserve). La présence de chiens errants est aussi régulièrement constatée, tout comme celle de chiens de chasse dont le responsable aura perdu le contrôle suite à une chasse débutée en dehors de la réserve. Il y a aussi le cas des conducteurs de chien de sang (plusieurs cas par an) qui sont tolérés lorsqu'un animal blessé à la chasse se réfugie dans la réserve. Enfin, les chiens d'assistance aux personnes sont bien sûr autorisés, mais les cas restent rares.



*Chiens errants dans la réserve naturelle*

*Crédit : CEN74*

### Focus: des bouées très efficaces!

La partie Est du périmètre de protection est délimitée depuis l'été 2020 par une ligne de bouée d'environ 300 mètres de longueur depuis la rive vers le large. Avec l'aménagement d'une aire de détente le long de la route Rd 909a, ce secteur en bordure immédiate de la réserve naturelle est désormais plus fortement fréquenté l'été par les plagistes et baigneurs.

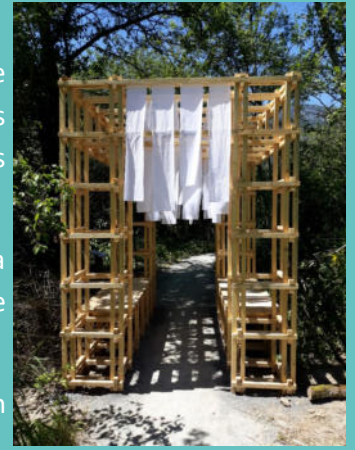
La pose de cette ligne de bouée bien visible sur l'eau, effectuée par l'Unité lac de la DDT, a permis de faire nettement diminuer le nombre d'infractions sur ce secteur riche en oiseaux d'eau nicheurs. Elle vient compléter l'autre ligne de bouées, mise en place côté plage tous les étés.

## Festival des cabanes 2020

Tous les 2 ans depuis 2016, la DDT autorise le montage temporaire d'une cabane dans la réserve naturelle dans le cadre du concours d'architecte du Festival des cabanes organisé par l'association La Soierie et la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy (autorisation à redéposer pour chaque édition).

En 2020, la cabane a été installée sur le sentier reliant la plage de Doussard à la réserve, sur le principe d'une arche marquant l'entrée dans l'espace naturel, entre les mois de juin et novembre.

Le montage comme le démontage ont eu lieu conformément à l'autorisation accordée.



## Quelques faits marquants en 2020

### Tournées avec la gendarmerie nationale et la police municipale de Doussard

Deux tournées de surveillance ont été organisés, en juillet puis août, avec l'appui de la gendarmerie de Faverges. Deux gendarmes sont venus épauler le personnel de la réserve (garde-technicien et garde saisonnier) lors de tournées de surveillance le soir, pour notamment faire respecter l'interdiction d'accès sur la réserve à partir de 21h. Cette mesure vise à limiter la fréquentation humaine nocturne pour permettre à la faune sauvage de sortir en toute tranquillité la nuit. Ce soutien a permis une intervention en toute sécurité aux deux entrées simultanément.

Des tournées ont régulièrement lieu également avec la police municipale de Doussard. Cette dernière intervient aussi fréquemment pour faire respecter la réglementation sur le périmètre de protection et notamment l'interdiction d'accès sur le delta de l'Ire, ainsi que pour des infractions au stationnement sur le parking de la réserve naturelle.

### Balisage des accès aux lits mineurs des rivières

Un balisage saisonnier ou permanent a été mis en place le long des rivières Eau Morte et Ire pour interdire l'accès à leur lit mineur, prévu dans le nouvel arrêté préfectoral réglementant la circulation de juillet 2019. En effet, les activités de plage sur les bancs de graviers devenaient de plus en plus fréquentes ces dernières années avec de nombreux abus constatés (déchets, feux, dérangement de la faune, piétinement).

Les bancs de graviers sont colonisés par une flore pionnière rare, et sont souvent fréquentés par les oiseaux inféodés aux rivières rapides (cinclon plongeur, bergeronnettes, harle bièvre...).

### Balisage réglementaire au bord des rivières Credit : CEN74



## La réserve naturelle et le confinement

Deux mois de tranquillité absolue! C'est ce que retiendront les lézards, bergeronnettes et autres poissons du lac de ce confinement du printemps 2020... La fréquentation humaine étant tombée à zéro ou presque (la police municipale de Doussard puis le gestionnaire ayant maintenu une surveillance active du site) sur la réserve naturelle et le lac. Et de fait, de nombreuses espèces en ont profité : la distance de fuite avec les animaux a largement diminué pendant cette période, et les nuisances sonores étaient beaucoup plus faibles, laissant le chant des oiseaux se diffuser beaucoup plus loin !

Une Bergeronnette grise a même installé son nid au sommet de la tour de Beauviver, à l'endroit même où des dizaines de visiteurs se pressent habituellement chaque jour. Pour lui permettre de mener à terme sa nidification, la tour a continué à être fermée au public jusqu'au 5 juin 2020.



*Accès fermé à la tour, oisillons de Bergeronnette et repousses de plantes dans les chemins pendant le confinement*  
Crédit : CEN74

## Police administrative

Les activités en réserve naturelle nationale sont soumises à autorisation préfectorale. Les porteurs de projet doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les services de l'État après avis auprès des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire.

**Huit demandes d'activités ont été déposées en 2020, cinq finalement instruites** : elles portaient sur plusieurs d'actions d'entretien (rénovation du platelage, réhabilitation d'une partie du sentier PMR suite à une crue de l'Ire), et des actions de connaissance scientifiques (diagnostic sur les plantes invasives dans le bassin versant).

Deux demandes concernaient plutôt l'accueil du public : installation d'une cabane dans le cadre du festival des cabanes pour la troisième fois, et dépôt d'une demande pour des prises de vue et une captation sonore.

Enfin, le gestionnaire a déposé une nouvelle demande pluriannuelle, pour des actions de restauration du fonctionnement hydrologique.

**Des autorisations pluriannuelles et multi-réserves sont également en cours** : le Comité Scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie a ainsi l'autorisation d'effectuer des suivis et inventaires sur l'ensemble des réserves naturelles du département, et le CEN 74, en tant que gestionnaire, a aussi l'autorisation d'effectuer un certain nombre d'opérations d'entretien courant et d'actions inscrites au plan de gestion.

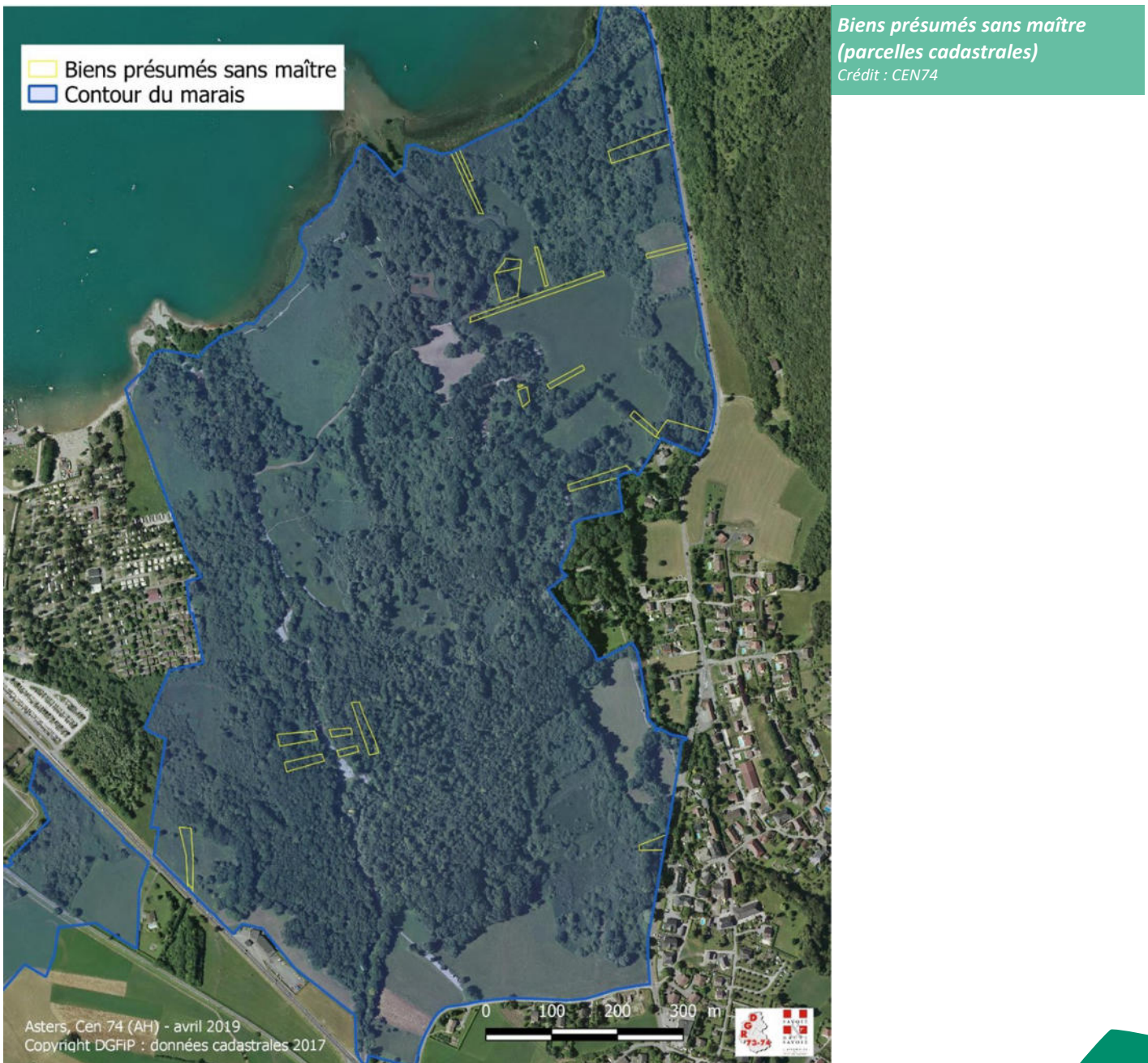
## Bilan foncier 2020

La procédure d'incorporation des biens présumés sans maître s'est poursuivie en 2020, avec notamment la rencontre de la nouvelle équipe municipale. En effet, la Commune étant l'un des acteurs essentiels de cette procédure, il était indispensable de s'assurer de la continuité de son adhésion à la suite des élections de ce printemps.

Pour rappel, les biens présumés sans maître sont des biens, bâtis ou non, pour lesquels le propriétaire est inconnu et dont la taxe foncière n'a pas été payée depuis au moins 3 ans. Sur la réserve naturelle du Bout-du-lac, ce sont ainsi 19 parcelles portant sur 1,4 ha qui sont potentiellement concernées.

Potentiellement, car pour l'heure seule l'une des deux conditions est remplie pour ces 19 parcelles : le Service de la Publicité Foncière (ex-Conservation des Hypothèques), interrogé au cours de l'été, a permis de cibler les biens sur lesquels aucun propriétaire n'est connu. Il reste donc à valider l'absence de paiement de la taxe foncière, ce qui se fera en lien avec les services des finances publiques.

Si cette démarche arrive à son terme, ces 1,4 ha deviendront propriété du Conservatoire du littoral, qui pourra alors les confier au Cen pour mener à bien sur de nouveaux secteurs sa mission de gestion de la réserve naturelle.



# GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.







## Travaux de gestion courante

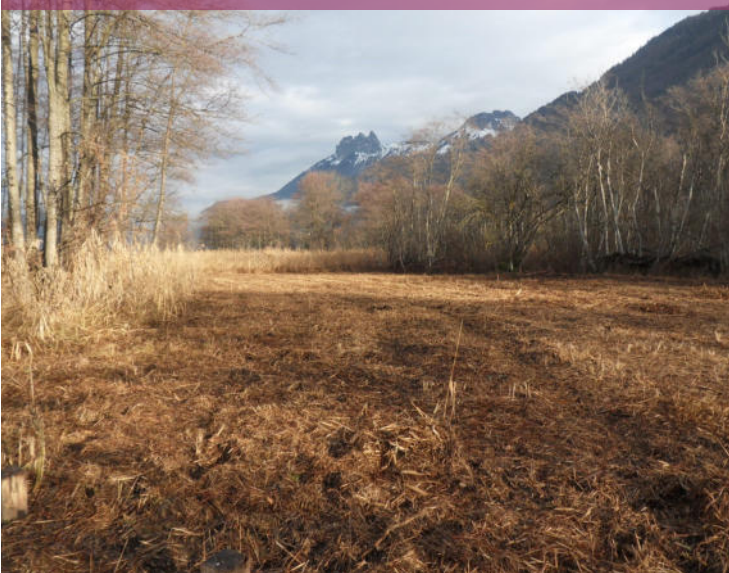
### Fauche / broyage des prairies humides et de certaines roselières

Les secteurs de prairies sont travaillés en fauche/broyage tardif (entre le 15 juillet et fin septembre, suivant les conventions et l'hygrométrie du sol) tous les ans pour permettre de conserver le milieu ouvert. Parfois une deuxième fauche est réalisée en début d'automne sur certains prés. Ces espaces sont fauchés par des agriculteurs lorsque le terrain n'est pas trop humide, sinon par une entreprise spécialisée lorsque le sol est particulièrement meuble (engin monté sur chenilles).

La richesse floristique et faunistique de ces prés est étroitement dépendante de la date et des fréquences de fauche. Plus elle est tardive et moins elles sont fréquentes, mieux c'est pour conserver l'écosystème prairie (mésophile ou humide) dans un bon état de conservation. Mais cette fauche/broyage (de préférence avec exportation de la matière pour éviter un enrichissement organique trop important du sol) est indispensable tous les ans pour éviter un embroussaillage prématuré.

#### Roselière après broyage (secteur Tour de Beauviver)

Crédit : CEN74



#### Broyage annuel de roselière sur chenilles

Crédit : CEN74

**Maître d'ouvrage** : Asters—CEN 74

**Localisation** : Broyage : secteur Grande roselière, 1,25 ha, zone liparis, prairie sud-camping, zone centrale : 2.66 ha

Fauche annuelle : prairies habituelles

**Partenaires techniques et financiers** :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Clarins, Europe (Natura 2000)

**Coût des travaux** réalisés par les prestataires Moce TP, Paul Ducher, Yan Bertholon : 6 391,37 € TTC + fauche agricole non rémunérée

**Coordination des opérations** : CEN74

**Réalisation** : les travaux ont été réalisés aux mois d'août et de septembre

**Liens avec le plan de gestion** :

*OLT 1 : Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes,*

Action TE04 : Fauche (ou broyage) estivale tardive des milieux herbacés restaurés

## Broyage de la Grande roselière

Tous les 5 ans, pour éviter le boisement des roselières terrestres, ces dernières sont broyées partiellement sur les secteurs où la dynamique des ligneux (saules, aulnes) est la plus forte. Dans un souci de minimisation du dérangement et de préservation de milieux refuges, des zones contiguës sont toujours laissées non fauchées pour permettre un report de la faune.

Un broyeur à chenille est utilisé pour minimiser l'impact de l'engin sur le sol. Certains secteurs isolés ou sensibles car particulièrement humides sont coupés manuellement.



*Secteur coupé manuellement et zone broyée mécaniquement*  
Crédit : CEN74

## Nettoyage des roselières et du delta de l'Ire

En partenariat avec Ski Wake 74 (ancienne base nautique de Doussard), deux actions de nettoyage des roselières et du delta de l'Ire ont pu être menées en kayak cet été, les 28 juillet et 29 août. Une dizaine de bénévoles de tous âges ont répondu présent à chaque fois, avec l'aide notamment de l'Association des Amis de la Réserve Naturelle du Bout du Lac.



*Collecte des déchets et arrachage d'invasives*  
Crédit : CEN74

## Des moutons dans la réserve naturelle

La grande prairie à l'est de l'Eau Morte a accueilli une cinquantaine de moutons d'un éleveur local durant le mois de novembre. La météo exceptionnellement douce durant tout le mois a permis à l'herbe de pousser tardivement.

Cette action pastorale reste ponctuelle, pour ne pas endommager les sols de ce pré humide sensible au piétinement, et ne pas trop enrichir le milieu ce qui serait défavorable au maintien de la diversité de la flore locale.

**Maître d'ouvrage :** Asters—CEN 74

**Localisation :** roselières terrestres et lacustres, prairie Est

**Partenaires techniques et financiers :**  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, SILA, SkiWake 74

**Coût des travaux :** ingénierie interne et travaux en régie garde et stagiaire Asters CEN-74 et bénévoles ; prestataire Yan Bertholon 2 250 € TTC

**Coordination des opérations :** CEN74

**Liens avec le plan de gestion :**

*OLT 1 : Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes ,*

Action TE05 : Élimination des épaves et bois flottants dans la roselière lacustre

*OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux et espèces d'intérêt ,*

Action TE09 : Réaliser des travaux d'élimination / arrachage des espèces invasives



*Pâturage ovin à l'Est de l'Eau Morte*  
Crédit : CEN74

## Entretien des chemins et platelage

L'entretien léger des chemins et du platelage est réalisé par le gestionnaire tout au long de l'année. Les travaux lourds sont menés par le SILA.

L'état du platelage en douglas posé en 2009 s'était largement dégradé, avec le pourrissement du bois sur de nombreux secteurs. C'est pourquoi, d'un commun accord, le gestionnaire et le SILA ont décidé de le remplacer en 2020 avec le soutien financier fort du Département de la Haute-Savoie.

Les travaux ont débuté en septembre par le démontage de l'ancien platelage. Seuls les piquets fondateurs en acacia en bon état ont été conservés. Le nouveau platelage sera réalisé en chêne d'origine locale (centre-est de la France), non traité et naturellement plus résistant aux conditions difficiles du marais (froid, humidité) que le pin de douglas. De plus, certaines modifications de structure ont été adoptées, pour permettre à la matière organique (feuilles et branches) de s'évacuer plus facilement et ainsi retarder au maximum la dégradation du bois.

L'évacuation du bois démonté et l'approvisionnement en chêne ne sont réalisés que sur l'emprise du platelage, avec des chariots manuels ou électriques pour ne pas endommager le sol du marais. Les travaux seront terminés en mars 2021.

Les travaux sont réalisés dans le respect strict de l'arrêté préfectoral qui autorise ce renouvellement. Une réunion de suivi de chantier est organisée chaque semaine, et des visites inopinées sont aussi menées par le service de surveillance de la réserve naturelle.

**Maître d'ouvrage :** Asters - CEN 74

**Localisation :** boucle de découverte de la réserve

**Partenaires techniques et financiers :**

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, SILA

**Coût des travaux :** ingénierie interne Asters - CEN 74 et SILA, prestation Dynamique Environnement / Millet : 394 762 € TTC

**Coordination des opérations :** SILA

**Lien avec le plan de gestion :**

*OLT 5 : Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine de la réserve naturelle*

Action TE10 : entretien des infrastructures de la réserve

Action AD 15 : Association des acteurs aux différentes actions les concernant

### Évacuation de l'ancien platelage en pin de Douglas

Crédit : CEN74



### Montage du nouveau platelage en chêne

Crédit : CEN74



# PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



## Communication

### Réseaux sociaux : Facebook

La page du Bout du Lac comptait 1 029 abonnés Facebook à la fin de l'année, contre 904 au 1er janvier.

En 2020, 176 publications ont été effectuées : une dynamique importante a été lancée avec de nombreuses informations sur le patrimoine naturel présent sur le site protégé.

Objectifs de la page : informer le public des diverses animations, actualités et suivis scientifiques, relayer les informations du réseau (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, autres réserves du département ou de France...), ou encore effectuer des rappels réglementaires. Compte-tenu de sa proximité avec d'autres sites naturels, la page du Bout du lac peut relayer ponctuellement des informations sur la réserve du Roc de Chère, ou d'autres sites du bassin annécien. En particulier, les programmes d'animation sont élaborés et publiés en commun entre les 2 réserves.

#### La publication la plus suivie de l'année a comptabilisé 2 875 vues !

 Réserve Naturelle du Bout du Lac d'Annecy 😊 se sent positif.  
26 février 2020 · 🌐

Démarrage sur les chapeaux de roues du comptage 2020 : avec les températures douces d'hier et la pluie cette nuit, 134 crapauds ont emprunté le crapauduc dans la nuit !



 Réserve Naturelle du Bout du Lac d'Annecy  
10 novembre 2020 · 🌐

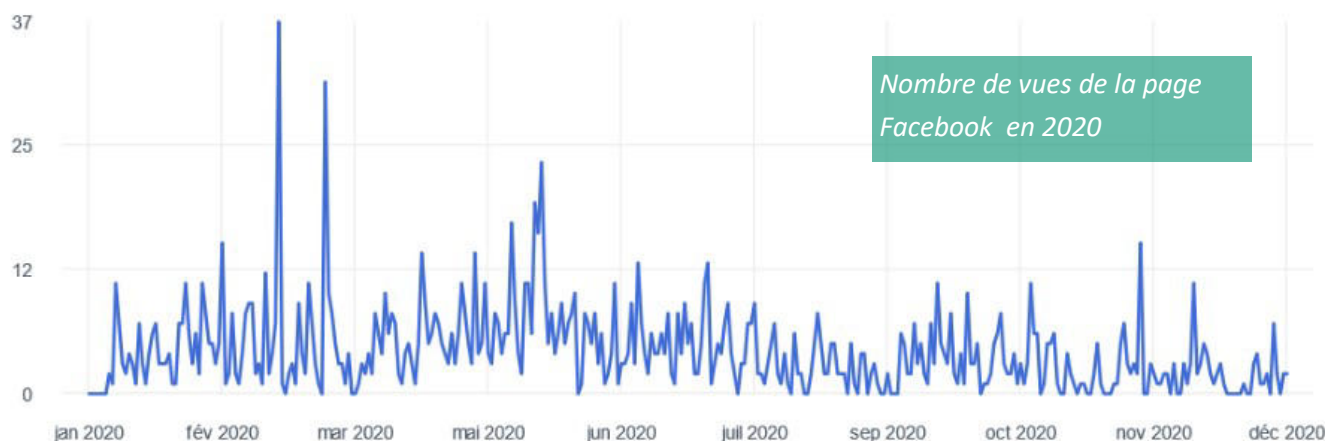
La construction du platelage a bien avancé au Bout du Lac. Il ne manque plus que les barrières et le plancher... 😊

#lacannecy  
#ZonesHumides



Deux des publications les plus appréciées en 2020 : 2 875 visiteurs prennent des nouvelles de la migration des amphibiens, et 1 623 lecteurs prennent des nouvelles des travaux sur le platelage !

#### Nombre total de vues



Nombre de vues de la page Facebook en 2020

## Communication

### Offices de tourisme et réseaux professionnels

Les Offices de Tourisme d'Annecy et des Sources du Lac d'Annecy informent les visiteurs sur la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d'activités hebdomadaires. Ils communiquent sur les animations crépusculaires ou en journée, assurent un lien entre la presse locale ou nationale et le CEN 74, et promeuvent la réserve sur leur site internet. En 2020, un travail a été mené avec l'OT des Sources du lac d'Annecy a été mené pour améliorer la visibilité de la réserve naturelle dans leur chalet d'accueil à l'entrée de la plage de Doussard. Malheureusement, l'évolution des perspectives financières en lien avec la pandémie a donné lieu à un report de la mise en œuvre de cette action. La réserve naturelle est également représentée sur différents sites internet partenaires (mairie, campings, randonnées), acteurs en environnement ou partenaires (RNF, FCEN, Réseau Empreintes...).

### Presse

Une dizaine d'articles mentionnant directement la réserve naturelle et ses actions ont été publiés dans la presse locale. Chaque membre de l'équipe de la réserve naturelle a fait l'objet d'interviews diffusés sur France Bleu Pays de Savoie en juillet-août 2020 : toutes les éditions sont disponibles ici <https://www.francebleu.fr/emissions/mon->

Date	Média	Titre
Le Dauphiné libéré	27-janv	Malgré les crapauds, l'opération SOS crapauds continue son action de protection
Le Dauphiné libéré	17-févr	L'opération Fréquence grenouille menée au hameau de Glières
Le Dauphiné libéré	23-févr	Sauvons les crapauds au bout du lac
Le Dauphiné libéré	19-mars	Fin de l'opération SOS crapauds
Le Dauphiné libéré	07-mai	Bout du lac d'Annecy : le festival des cabanes est maintenu
Le Dauphiné libéré	05-juin	Faverge– Seythenex : le festival des cabanes attend les curieux
Le Dauphiné libéré	16/05	Les réserves naturelles sont rouvertes au public
Le Dauphiné libéré	21/05	Un bon bol d'air dans les réserves naturelles
France Bleu pays de Savoie	15-juil	Interview de Lise Camus-Ginger, Conservatrice de la RNBDL dans "Mon métier au naturel"
Le Dauphiné libéré	04.08	Idées de promenades autour du lac d'Annecy
France Bleu pays de Savoie	06-août	Interview de Rémy Perin, garde de la RNBDL dans "Mon métier au naturel"
France Bleu pays de Savoie	19-août	Interview de Malorie Parchet, Animatrice de la RNBDL dans "Mon métier au naturel"
Le Dauphiné libéré	04.12	Le platelage de la réserve naturelle se refait une beauté

### Site internet : [cen-haute-savoie.org](http://cen-haute-savoie.org)

Il dispose d'une page dédiée à la RNN du Bout du lac d'Annecy, qui délivre des informations pour les personnes désireuses de découvrir le site : description du patrimoine naturel et des enjeux de la réserve, informations d'accès, réglementation, informations générales... Le site sert aussi à relayer les animations sur l'agenda.

## Accueillir, sensibiliser et informer

### Grand public

#### Sorties ENS

12 sorties ont été proposées en 2020 dans la réserve naturelle: dont 6 estivales et 6 sorties « locaux », c'est-à-dire des sorties hors période estivale, destinées plutôt à un public local. Le programme initial a été de nombreuses fois modifié en fonction des conditions sanitaires. Le nombre de participants a été limité en fonction des recommandations préfectorales.

#### Sorties locaux

Six sorties ont été proposées hors période estivales: le 26 septembre, le 10 octobre (dans le cadre de la Fête de la Nature), le 28 octobre et 3 ateliers d'écriture animés par Isabelle MILLET-URSIN (Demain est d'encre) dont 2 ont dû être annulés à cause du reconfinement à l'automne.

### Scolaires

#### Sortie à la demande

En 2020, de nombreuses sorties à destination des scolaires ont dû être annulées à cause du contexte sanitaire, en particulier sur la période habituellement très demandée du printemps. Cependant, à la fin de cette période, 3 sorties ont quand même pu être organisées pour les étudiants du BTS Gestion et protection de la Nature du CFMM de Thônes (50 élèves en tout).

Au début du mois de septembre, un groupe d'élèves (35 élèves encadrés par 3 enseignants) du collège Jean-Jacques Rousseau sont venus découvrir la réserve naturelle du Bout du Lac.

#### Journée enviro'eau à vélo

Cette journée pédagogique, initialement prévue le 2 juin, a aussi dû être annulée à cause de la pandémie de COVID-19.



Sortie « locaux »

Crédit : CEN74



Animation estivale

Crédit : CEN74



Sortie estivale

Crédit : CEN74

### Focus - Partenariat avec le Musée de Gruffy

Une convention a été signée avec le Musée de la nature de Gruffy. Les deux associations ont ainsi développé une offre pédagogique collaborative sur le thème « biodiversité et protection de la nature ».

Il s'agit d'un accueil à la journée, permettant aux élèves de découvrir le musée et la réserve naturelle, soit via une visite commentée soit via un rallye

nature.

Le programme d'animation a été fortement chamboulé par la pandémie, et malheureusement aucune session n'a pu être organisée en 2020.



## Focus - Accessibilité

La réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy bénéficie d'un terrain plat, majoritairement aménagé pour les **personnes à mobilité réduite**, et a la chance de compter dans son équipe une animatrice en formation constante dans l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Diverses opérations sont ainsi menées, souvent avec le soutien du Conseil départemental, du SILA, de mécènes et d'associations spécialisées pour accompagner cet engagement.

Des **sorties commentées doublées** en langue des signes française (LSF) ou en langue française parlée commentée (LPC) sont ainsi organisées de manière récurrente, grâce à un appel d'offre organisé par le Département de Haute-Savoie, avec les associations Empreintes et Passerells.

Le site permet aussi l'accueil de **groupes en situation de handicap moteur ou mental**.

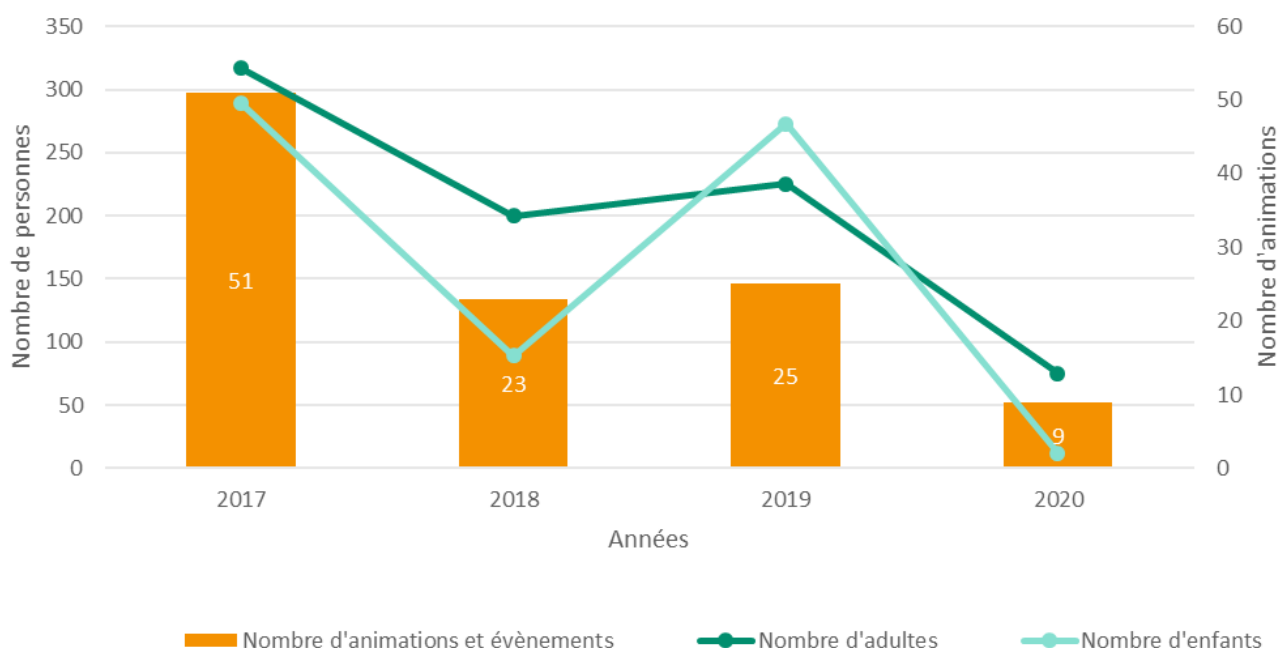
Le confinement national au printemps 2020 a été l'occasion d'apporter une touche finale à la création d'un livret **d'accueil facile à lire et à comprendre (FALC)** : ce document permet aux personnes en situation de déficience intellectuelle de découvrir la réserve naturelle en autonomie, grâce à des descriptions simples et des illustrations claires. Le document a été relu par Caroline Jules, formatrice et conceptrice de documents FALC.

Au programme pour l'année 2021, la **création d'un audioguide** avec l'association des Amis de la Réserve Naturelle du Bout du Lac, pour faciliter l'appréhension du site aux personnes illettrées, déficientes visuelles, ou tout simplement découvrir le site d'une manière interactive innovante.



« Handi malle » développée par le CEN 74  
Crédit : CEN74

Nombre et portée des animations proposées sur la période 2017-2020 : la pandémie de COVID—19 a fortement impacté le secteur de l'animation en 2020 en limitant le nombre de sorties et de participants.

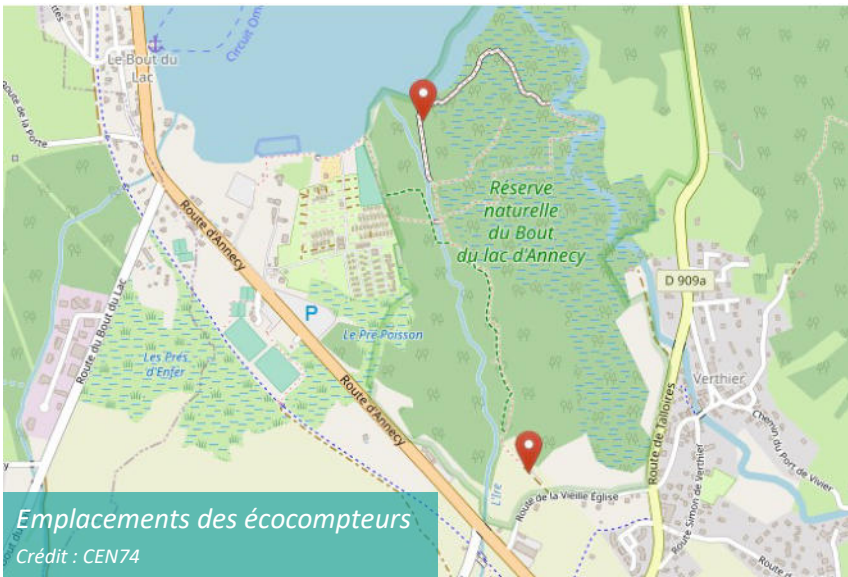




## Fréquentation

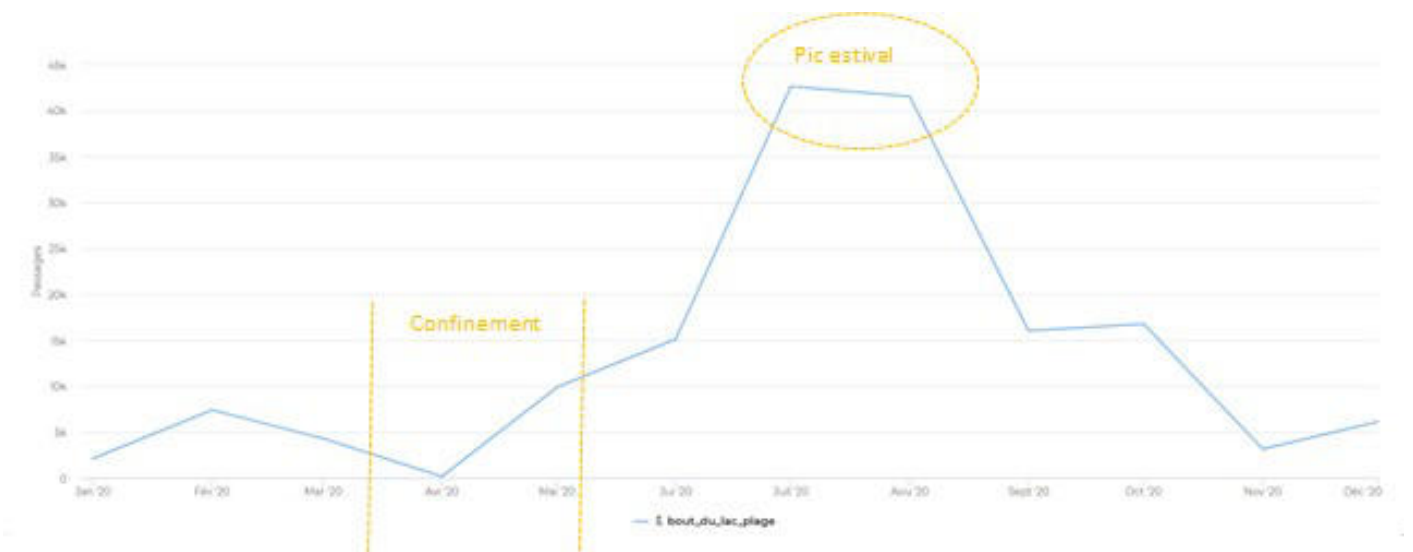
Les écompteurs présentent l'intérêt, par rapport aux comptages manuels, de fonctionner en permanence, et donc de fournir une mesure exhaustive des passages sur une période donnée.

Au Bout du lac d'Annecy, les compteurs restent en place l'hiver et comptabilisent les passages toute l'année, en cohérence avec la fréquentation de la réserve. L'écompteur du parking est tombé en panne en 2019 et n'a pas pu être renouvelé en 2020 faute de budget disponible.



Ce graphique ci-dessous montre la fréquentation tout au long de l'année. Elle est marquée par une forte saisonnalité estivale liée à l'afflux touristique de la région et du lac. On a compté 162 225 passages sur toute l'année 2020.

On note en 2020 la baisse de fréquentation très importante observée pendant le premier confinement au cours duquel l'accès à la réserve naturelle était prohibé par un arrêté municipal (de mi-mars à mi-mai), mois durant lesquels on observe habituellement un niveau de fréquentation supérieur aux mois d'hiver. Ce phénomène se répète lors du confinement de novembre avec une fréquentation quasi-nulle (rondes effectuées par la police municipale et les services de la réserve naturelle).



*Données : nombre de passages comptabilisés par mois*  
Crédit : CEN74

Le pic estival est atteint le 30 juillet en plein cœur des vacances d'été, avec 5 751 personnes sur cette journée, pour une moyenne journalière sur cette saison plutôt située autour de 1 500 visiteurs. Un second pic de fréquentation à 3 094 personnes au cours des vacances de la Toussaint est aussi enregistré. Mise en perspective avec les données de fréquentation des acteurs locaux du tourisme, l'été 2020 a été marqué par une recherche accrue des espaces naturels. L'accessibilité et la proximité de la Réserve Naturelle du Bout du Lac des lieux de villégiature l'a rendue propice à une fréquentation accrue.

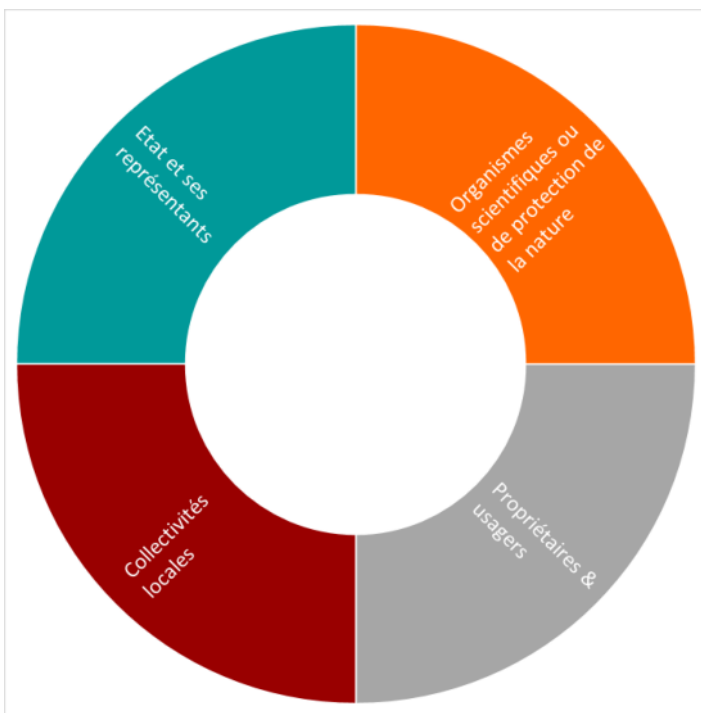
La fréquentation au Bout du Lac en 2020 a été nettement supérieure à celle de 2019. Malgré l'anomalie basse de fréquentation au printemps, le nombre de passages a augmenté de 15% en 2020. Les vacances de la Toussaint ont montré une fréquentation importante, bien supérieure à celle observée les années précédentes, prolongeant la saison estivale d'une arrière saison notable avant le second confinement.

# GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'État. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activités en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

## Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, de 2016 à 2020.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an ; en 2019 aucune date n'a pu être trouvée et il a été repoussé à début janvier 2020. La DDT74 en assure le secrétariat.

## Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activités en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2020, il a donné un avis aux services de l'Etat sur 8 dossiers.

Le CEN74 en assure le secrétariat.

## Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Le CEN74 en assure le secrétariat.

L'animation du comité scientifique s'est structurée autour de nombreux échanges techniques informels mais l'organisation des réunions des commissions thématiques a été perturbée.

La procédure de renouvellement du Comité scientifique a pu être réalisée dans les délais, et un nouvel arrêté préfectoral a été signé le 11 décembre 2020. Il nomme, pour une durée de 5 ans, 31 membres répartis en trois commissions thématiques (Biodiversité, Géosystèmes, Sciences humaines et sociales).

Jérôme Poulénard, professeur des Universités à l'USMB et chercheur à EDYTEM a pris la présidence du Comité scientifique et succède à Jean-Marcel Dorioz.



## L'équipe de la réserve naturelle

En 2020, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

### Equipe dédiée :

- Lise Camus-Ginger, conservatrice
- Rémy Périn, garde-technicien, et Laureline Durand, écocarde-technicienne saisonnière
- Malorie Parchet, animatrice nature

### Coordination et appuis scientifique ou techniques :

- Cécile Georget, responsable du service RN ;
- Julien Heuret, Rémy Dolques, Laurent Delomez, Geoffrey Garcel, Patrick Perret et Jean-José Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74 ;
- Rémy Dolques, référent police judiciaire ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Christelle Backache, chargée de mission sports de nature
- Anne-Laurence Mazenq, chargée de communication ;

### Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, foncier.

## Bilan social de l'équipe dédiée

Types de contrats de l'équipe du CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 3 CDI, tous à temps partiel pour la réserve.
- 1 CDD à temps partiel pour la réserve.

*Composition de l'équipe salariée dédiée au Bout du lac d'Annecy*  
Crédit : CEN74

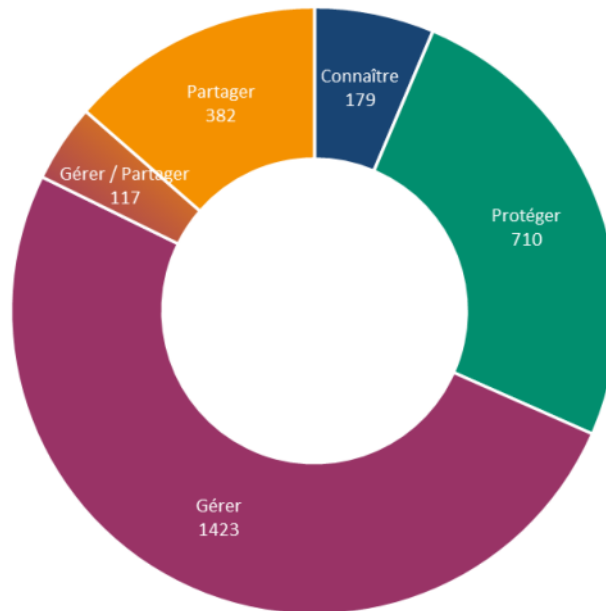


## Missions réalisées et temps affecté

Le CEN74, gestionnaire de la réserve naturelle, mobilise son équipe pour mener à bien les missions présentées dans ce rapport d'activités

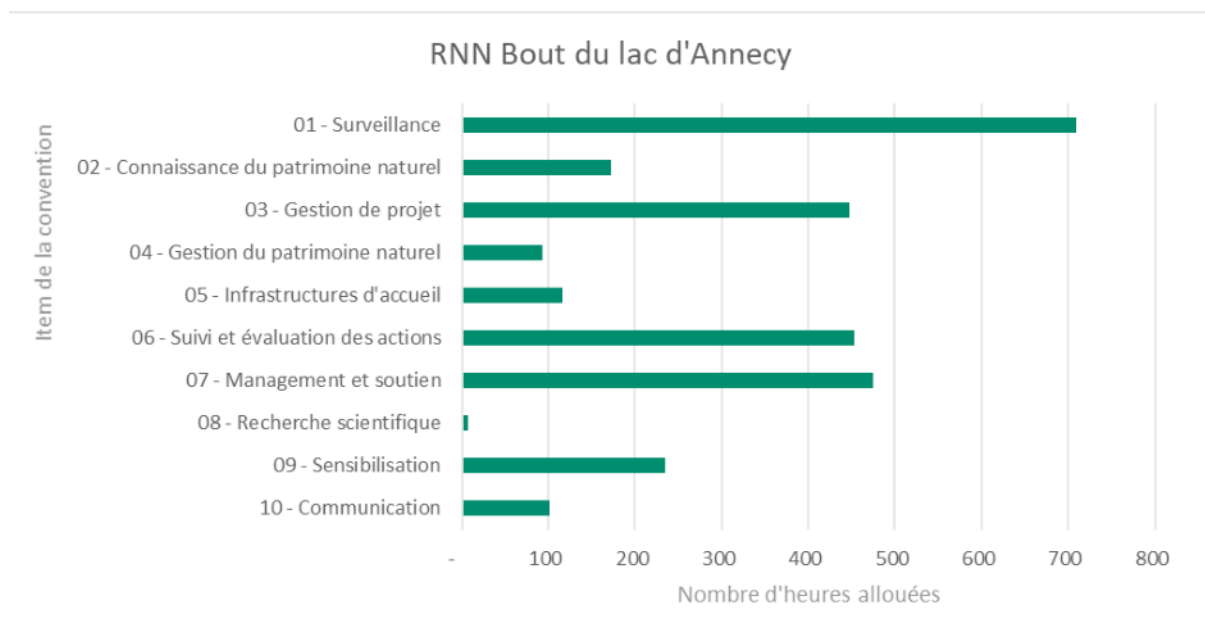
**L'équivalent de 1.75 ETP ont été mobilisés en 2020.**

### Temps passé par missions fondamentales



### Temps passé par projet (en heures) et par type d'activité

*NB : en 2020, aucun projet européen n'a été mis en œuvre sur la réserve naturelle du Bout du lac d'Anney ; aucun sous-projet n'est donc détaillé ci-dessous.*



# BUDGET

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre, il peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes du CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

## Clés de lecture

### Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. 10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires.

#### Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement  
*Faire respecter la réglementation*
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel  
*Mener des inventaires et suivis*
- Conseil, études et ingénierie  
*Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...*
- Interventions sur le patrimoine naturel  
*Entretien ou restaurer les milieux naturels*
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil  
*Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques*
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien  
*Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN*

#### Actions complémentaires

- Participation à la recherche  
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation  
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie  
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Le budget est présenté selon ces missions, numérotées de 1 à 10 pour plus de facilité (1 étant la surveillance, 10 la communication).

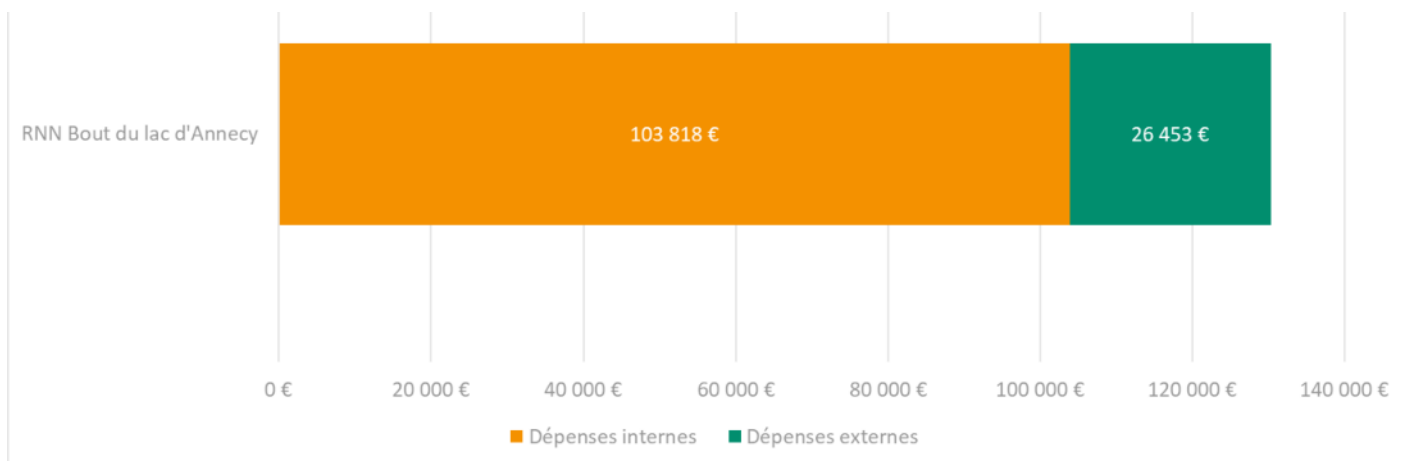
### Quelques points de compréhension pour le budget 2020

L'année 2020 a été fortement marquée par les épisodes de confinement / déconfinement successifs en lien avec la pandémie de COVID-19. Les activités ont été maintenues tout au long de l'année, avec une continuité de service pour les missions prioritaires, et l'adaptation permanente des activités de sensibilisation (déploiement d'autres types d'outils pédagogiques, limitation du nombre de personnes...). La hausse considérable de fréquentation à l'issue du confinement printanier et pendant tout l'été a été absorbée en partie grâce au renfort, pour la deuxième année consécutive, d'une garde saisonnière déployée fortement sur le Bout du lac d'Annecy (y compris sur le périmètre de protection).

Des travaux majeurs ont été menés pour la réfection du platelage pour un budget de plus de 300 000 €, mais ils ont été pris en charge directement par le SILA et le Département, et n'apparaissent donc pas dans le bilan de la réserve naturelle.

## Budget réalisé en 2020 $\Sigma$ dépenses = 130 271 € TTC

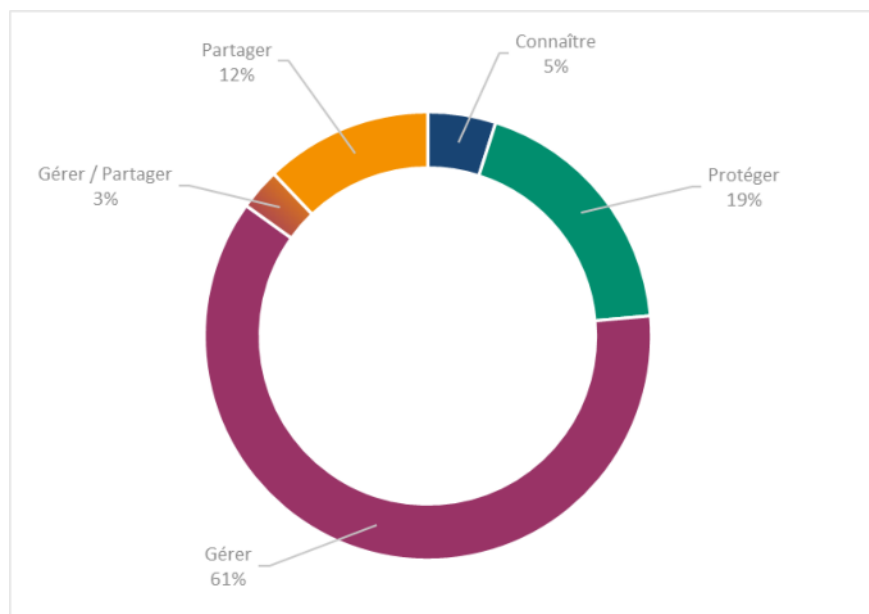
### Répartition des dépenses par projet



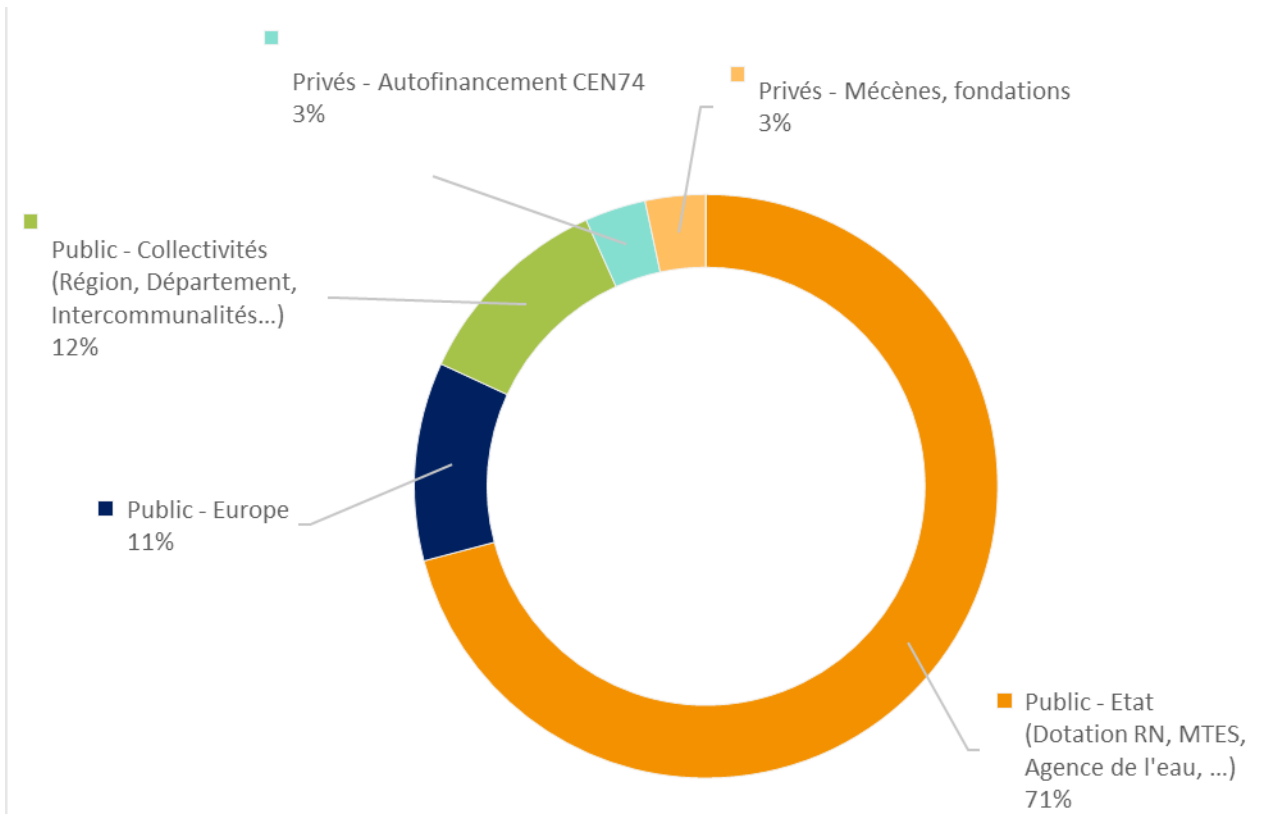
### Répartition des dépenses par item de la convention de gestion



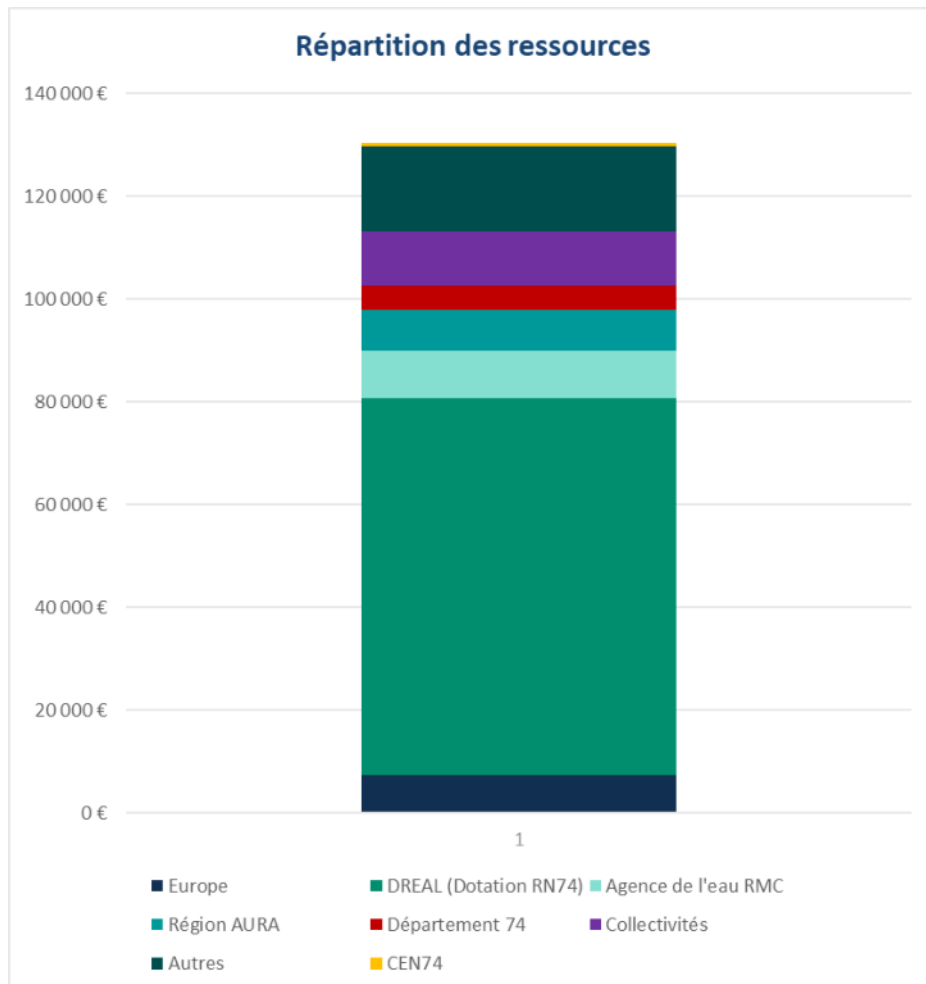
### Répartition des dépenses par mission fondamentale



### D'où viennent nos ressources ?



### Répartition des ressources par projet



# PERSPECTIVES

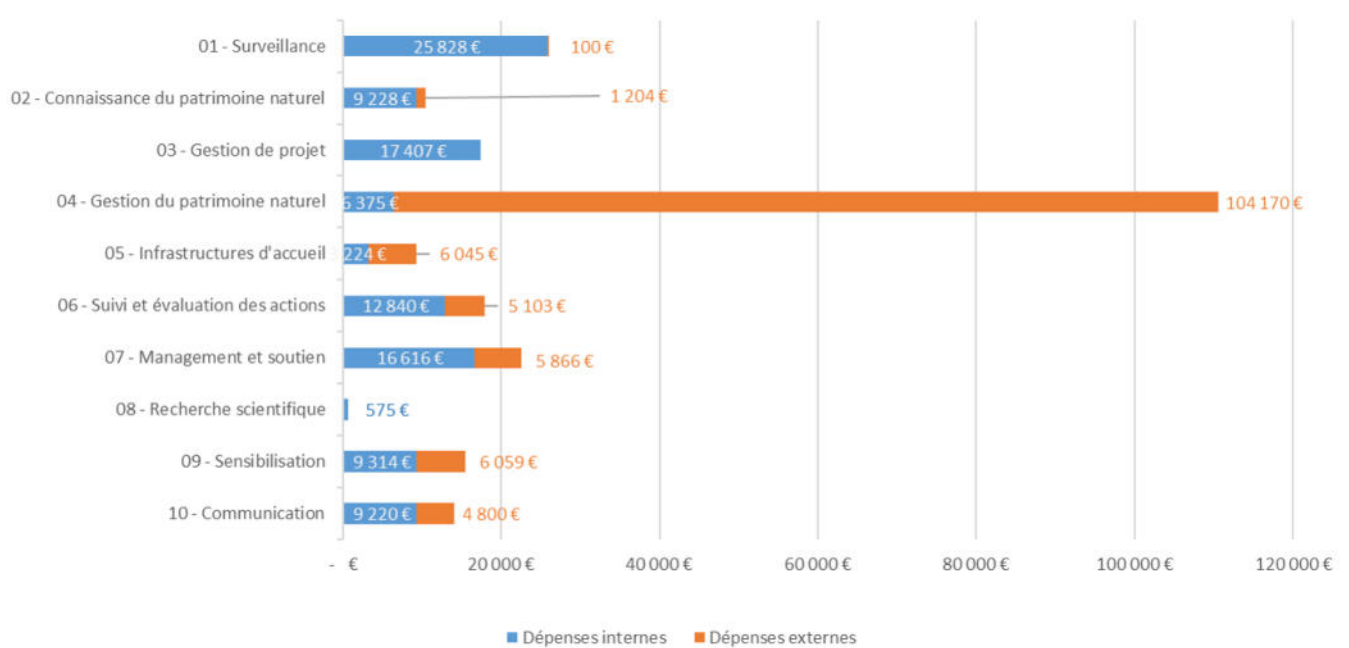
2021, une année pleine de projets : le début de la mise en œuvre du nouveau plan de gestion, la suite des travaux de restauration de secteurs humides dégradés, sur plusieurs marais et la mare de Beauvivier, des opérations de sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des scolaires adaptées aux évolutions du contexte sanitaire, le remplacement complet du platelage PMR et l'amélioration des dispositifs d'accueil du public pour une réserve naturelle plus inclusive et accessible à tous...





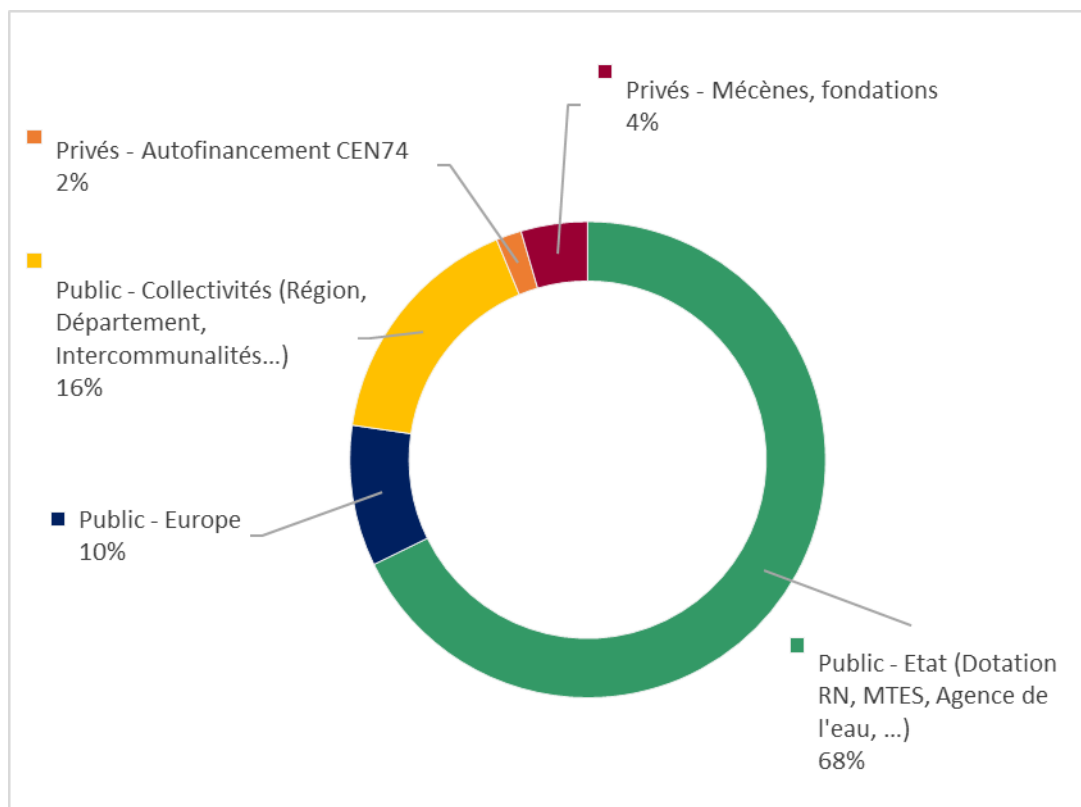
## Perspectives budgétaires 2020

Dépenses prévisionnelles :  $\Sigma$ dépenses = 267 325 € TTC \*



\* Le budget sera fortement impacté par les prestations de restauration des milieux humides ; un soutien important de l'Agence de l'Eau Rhône-méditerranée- Corse a été sollicité. Des projets européens seront aussi mis à contribution pour soulager cette forte hausse par rapport au budget annuel courant du site protégé.

## Origine des ressources



# PARTENAIRES

Nombreux sont ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !



Avec le soutien de

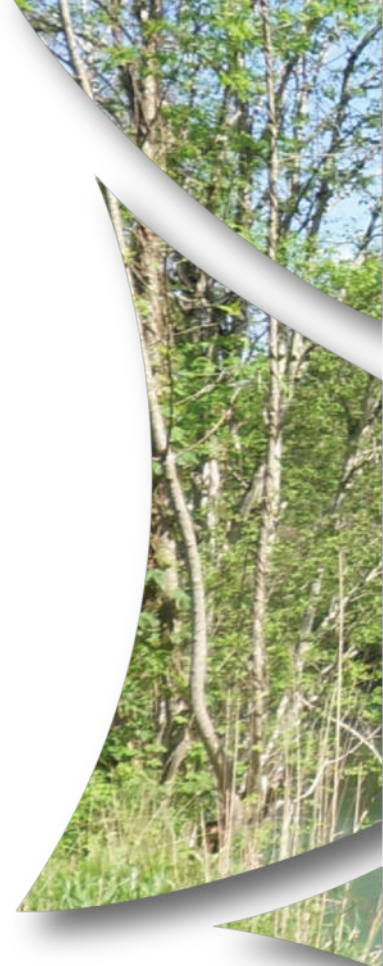


La réserve s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau Empreintes
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

## Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



## Publication

Rédaction : Lise Camus-Ginger , Rémy Perin, Malorie Parchet

Mise en page et édition : Cécile Georget, CEN74

Crédits photographiques page de garde et pages maîtres : CEN74 - Rémy Périn, Jules Heuret, Malorie Parchet, Lise Camus-Ginger

*Ne pas jeter sur la voie publique*

ASTERS - Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ■ 84 route du Viéran - 74370 PRINGY ■ [www.cen-haute-savoie.org](http://www.cen-haute-savoie.org)



Annexe 1. Tableau de bord des opérations du plan de gestion en 2020

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
<b>1. Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes</b>				
Obj 1.1 Stabilisation et réhabilitation des surfaces herbacées				
AD01 : Obtention de la maîtrise foncière ou d'usage sur les secteurs nécessitant une gestion active	Animation foncière	Lancement d'une animation foncière pour les secteurs concernés par les travaux de restauration (nouvelles conventions de gestion signées sur le secteur de Glière). Poursuite du travail sur la procédure d'incorporation des biens présumés sans maîtres avec le CDL et la commune.	réalisée	en bonne voie
TE01 : Fauche manuelle hivernale avec exportation sur la tourbière alcaline et les milieux environnants	Poursuite des protocoles sur des zones test	Les protocoles ayant prouvé leur intérêt, des travaux plus conséquents (assistance mécanique) seront menés (cf. ci-dessous)	réalisée	en bonne voie
	Poursuite de la réflexion sur la possibilité d'une restauration hydraulique du secteur, suite aux études liées au contrat de rivière	Dossier de restauration accepté par l'AERMC. Construction des dossiers d'autorisation (acceptation en CSRPN et CDNPS, délibération favorable de la commune). En attente de l'autorisation préfectorale d'activité en réserve naturelle	réalisée	en bonne voie
	Essais de restauration hydraulique	Cf. ci-dessus : actions de gestion mécanique envisagés.	réalisée	en bonne voie
SE01 : Suivi des résultats de la gestion sur la tourbière basse alcaline et les milieux environnants	Recherche du <i>Liparis de Læsel</i> (suivi des placettes après restauration (n+4))	Une visite de terrain avec le service expertise a permis de planifier en détail les secteurs d'intervention à prévoir dans le cadre des travaux de restauration accompagnés par l'AERMC	réalisée	en bonne voie
TE02 : Broyage de restauration de milieux herbacés embroussaillés	Broyage de restauration sur divers secteurs	Broyage des secteurs Grande roselière et Eau morte ouest	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
TE03 : Elimination des ligneux dans la roselière terrestre	Débroussaillage de saulaies et coupe d'arbres dans la roselière Eau Morte Ouest, etc.	Chantiers école sur le delta de l'Ire et proche de la mare programmés début 2021.	réalisée	réalisée
AD02 : Suivi de la mise en œuvre avec les agriculteurs locaux d'un retour à des pratiques favorables sur les secteurs restaurés	Suivi des contrats MAEC en lien avec les agriculteurs	RAS	réalisée	réalisée
SE04 : Suivi des résultats de la gestion agricole des milieux d'intérêt et enregistrement des pratiques	Suivi en lien avec la chambre d'agriculture	Le suivi de la gestion se fait par le garde en lien direct avec les exploitants. Pas de liens avec la Chambre d'Agriculture	en bonne voie	en bonne voie
TE04 : Broyage estival tardif des milieux herbacés restaurés	Broyage d'entretien	Mission effectuée (prestataires)	réalisée	réalisée
Obj 1.2 Préservation de la roselière lacustre				
PO01 : Sensibilisation à l'application des réglementations propres aux roselières lacustres	Diffusion de l'information aux usagers potentiels	Pour la deuxième année, une garde temporaire a été présente en renfort sur la période estivale	réalisée	réalisée
TE05 : Élimination des épaves et bois flottants	Coordination de l'action et participation	Mission effectuée (soutien de bénévoles et de l'équipe de gardes des RN de Haute-Savoie)	réalisée	réalisée
TE06 : Mise en œuvre et suivi des méthodes de gestion de la roselière lacustre proposées par l'étude SILA	Suivi des résultats de ces méthodes de gestion	RAS. Les travaux de protection des roselières ont été décalés suite à la crise sanitaire	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
AD03 : Recherche de solutions pour modifier la régulation du niveau du lac	Rencontre avec les autorités compétentes	RAS. La transition entre les différentes cotes s'effectue de façon trop brutale. Une transition plus progressive (ouverture/fermeture plus douce des vannes, par petits paliers) permettrait d'accentuer les effets positifs pour la faune et la flore.	réalisée	en bonne voie
<b>2. Maintenir ou orienter les modes de fonctionnement naturels</b>				
Obj 2.1 Accompagner l'évolution des milieux dynamiques ou fonctionnels autonomes				
AD04 : Accompagnement des procédures de définition et réalisation des travaux indispensables sur les cours de l'Ire et de l'Eau Morte	Veille et appui technique sur les projets de travaux	Accompagnement du SILA qui lance la construction d'un "plan de gestion des boisements de berges" à l'échelle du bassin versant, intégrant l'Ire et l'Eau Morte.	RAS	RAS
SE06 : Surveillance des embâcles sur l'Ire et l'Eau morte	Surveillance	Nouveaux affaissements de rives et chutes d'arbre en bordure de l'Eau morte. Pas de problème particulier pour le moment, mais veille à mener (lien avec le SILA)	réalisée	réalisée
SE07 : Surveillance des activités humaines dans les zones où le gestionnaire n'intervient pas activement	Surveillance	Mission effectuée. La réglementation pêche ayant évolué en cours d'année, un balisage sera à implanter en lien avec l'AAPPMA	réalisée	réalisée
<b>3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux et espèces d'intérêt</b>				
Obj 3.2 Préserver le Crapaud commun durant ses migrations entre la réserve et les versants				
TE08 : Sauvetage des crapauds lors de la migration pré-nuptiale printanière	Pose du dispositif de sauvetage et suivi	Le premier passage par le crapauduc s'est bien déroulé. Un comptage a été effectué pour vérifier le bon fonctionnement.	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
AD05 : Accompagnement de la mise en place du passage à petite faune	Intégration de ce projet lors de l'aménagement de la voie verte sur la rive Est du lac	voir ci-dessus. Des chantiers de finition et de nettoyage pré-migration ont été organisés par le gestionnaire avec les bénévoles de l'AARN, avec un accompagnement de la LPO (expertise) et du Département (gros-œuvre)	réalisée	en bonne voie
Obj 3.3 Lutter contre les espèces invasives				
AD06 : Intégrer la problématique des espèces invasives aux travaux de gestion des milieux	Prévoir des mesures pour éviter la dissémination de ces espèces après travaux	Préconisations inscrites au cahier des charges pour les prestataires, contrôles par le garde. RAS en 2020	réalisée	réalisée
TE09 : Réaliser des travaux d'élimination/arrachage des espèces invasives	Intervention sur l'ensemble des espèces	Mission effectuée. Chantiers bénévoles en été sur le delta de l'Ire (buddléia et renouée du Japon). Chantier école d'arrachage de buddléias avec le CFMM de Thônes prévu début 2021. La problématique reste vraiment prégnante sur le site.	réalisée	intitiée
SE11 : Suivre l'évolution des secteurs où les travaux d'arrachage ont été réalisés	Suivis botanique et photographique	Cf. ci-dessus. L'action d'arrachage se fait de manière récurrente.	réalisée	réalisée
4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle				
Obj 4.1 Affiner la connaissance des espèces en établissant ou complétant les inventaires				
SE12 : Définir les priorités d'inventaire et les modalités de recueil des données	Définition de protocoles	Travail de refonte des groupes suivis et indicateurs pour le nouveau plan de gestion	en bonne voie	en bonne voie
SE13 : Réaliser les inventaires ou compléments d'inventaires	Selon opportunités	Pas d'inventaires spécifiques en 2020 (suivis récurrents uniquement). Découverte d'un Grand Capricorne du Chêne en fin d'année	réalisée	réalisée
AD08 : Développer le partenariat avec les naturalistes spécialisés	Contacts, échanges	Mission effectuée	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
AD09 : Développer les compétences internes par la formation	Stages de formation	Formation commissionnement réserves naturelles suivie par la conservatrice. Formation continue sur l'accueil des publics en situation de handicap pour l'animatrice nature. Formation interne police de la chasse	réalisée	réalisée
Obj 4.2 Comprendre les dynamiques fonctionnelles de la réserve				
SE15 : Accompagner la réalisation d'une étude sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant	Accompagnement à travers le Contrat de bassin Fier et Lac. Passage en phase opérationnelle	Lancement d'actions de restauration programmés dans la seconde phase du contrat de bassin (cf. plus haut)	en bonne voie	en bonne voie
Obj 4.3 Analyser la fréquentation du site et la rendre compatible avec les objectifs de conservation				
SE17 : Intégrer les résultats de l'étude dans la gestion de la fréquentation	Poursuite de l'adaptation des supports d'accueil, etc.	Travail de restauration du platelage (pilotage SILA) démarré à l'automne. Pics de fréquentation records en lien avec la crise sanitaire (Covid-19) malgré les fortes baisses en période de confinement au printemps et en automne.	réalisée	en bonne voie
Obj 4.4 Mettre en place un observatoire				
SE19 : Mettre en place le suivi de l'Ire	Réflexion sur l'opportunité de mettre en place cette opération	Suivi photographique de l'évolution du delta	réalisée	réalisée
SE20 : Définir une stratégie globale de suivi des habitats et des espèces	Réflexion sur les conditions de mise en place de cette opération	Refonte de la stratégie de suivis et indicateurs à 10 ans (nouveau plan de gestion)	en bonne voie	en bonne voie
SE21 : Définir les éléments à intégrer à l'observatoire des activités humaines et les modalités de leur suivi	Réflexion sur les conditions de mise en place de cette opération	Suivi de la fréquentation par écompte	réalisée	réalisée



Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
Obj 4.5 Accompagner les activités de recherche, solliciter et animer le Comité scientifique				
RE01 : Poursuite des programmes de recherche du Comité scientifique	Plusieurs programmes portant sur les écosystèmes lacustres via le projet POIA Grands lacs alpins	Pas d'activités de recherche menée par des laboratoires externes (hors thèse). Poursuite des programmes Phenoclim et STOC	réalisée	réalisée
AD10 : Intégration des demandes ponctuelles	Prise en compte des demandes	Autorisation externe demandée pour un suivi des invertébrés et de l'ichtyofaune. Lancement du suivi externe sur le Blongios nain.	réalisée	réalisée
AD11 : Augmentation de l'implication du Comité scientifique sur la réserve	Réunions, contacts réguliers	Liens récurrents, participation aux événements et actualités de la réserve naturelle. Nouveau Comité scientifiques des réserves naturelles en fin d'année.	réalisée	réalisée
<b>5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine</b>				
Obj 5.1 Aménagement du sentier pour l'accueil du public handicapé				
TE10 : Entretien des infrastructures de la réserve	Entretien suite à l'usure et aux dégradations	Démarrage des travaux de restauration du platelage PMR à l'automne (portage SILA).	réalisée	en bonne voie
	Entretien ou aménagements en vue d'améliorer l'adéquation entre la fréquentation du site et sa préservation	Signalétique réglementaire complémentaire pour préserver le lit mineur de l'Eau morte et de l'Ire.	réalisée	réalisée
Obj 5.2 Aménagement de la Tour de Beauvivier et de ses abords				
PI01 : Réalisation d'une étude des éléments architecturaux aux abords de la Tour de Beauvivier	Sans objet	Intégration de la tour dans le projet d'audioguide porté avec l'AARN (historique, légende). Réaménagement de la plateforme et des panneaux	réalisée	réalisée

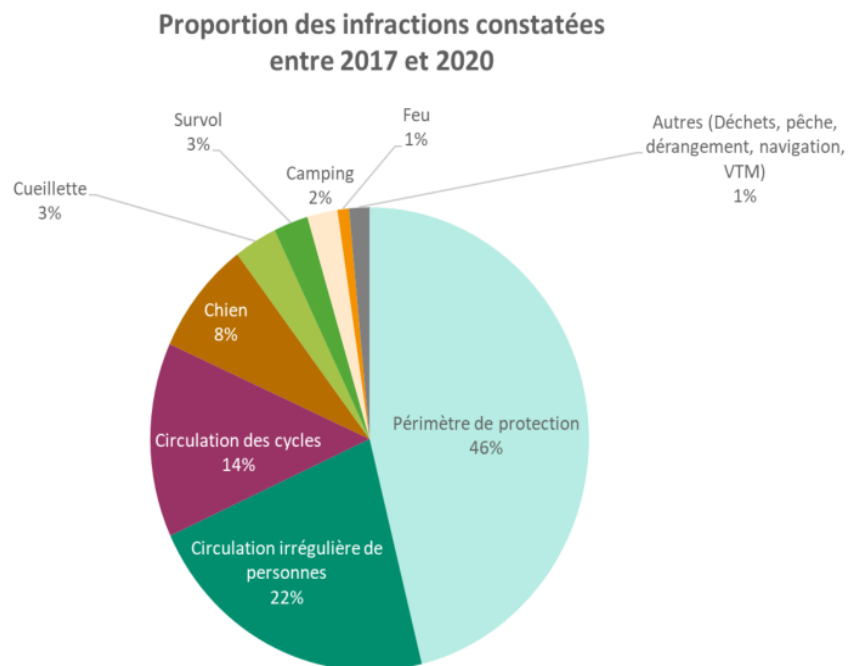
Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
PI02 : Définition d'un plan de valorisation et d'aménagement de la Tour et de ses abords		de sensibilisation lors des travaux de restauration du platelage		
Obj 5.3 Gestion de l'aire de stationnement des véhicules				
TE10 : Entretien des infrastructures de la réserve (parking)	Réflexions sur l'adéquation entre la fréquentation et les infrastructures	Préparation d'un projet de réaménagement du parking	en bonne voie	en bonne voie
Obj 5.4 Gestion et animation dans et autour de la réserve				
PI03 : Activités d'animation	Organisation de visites, présence lors d'évènements, etc.	Mission hautement perturbée par la crise sanitaire (annulation ou report d'évènements ; limitation du nombre de personnes...). Baisse significative du nombre de personnes sensibilisées (scolaire, grand public)	réalisée	réalisée
PI04 : Activités de sensibilisation	Organisation de visites, présence lors d'évènements, etc.	Travail important sur de nouveaux outils de sensibilisation à la faveur des confinements et annulations d'actions d'animation.	réalisée	réalisée
AD14 : Implication dans la vie de l'Association d'Amis de la Réserve	Réunions, contacts réguliers, implications sur diverses actions	Lien avec l'opération SOS Crapauds (comptage post-crapauduc, chantiers d'entretien), participation aux évènements de l'association (CA, soirée galette), édition de la lettre d'information "le castor déchaîné". Travail sur l'audioguide.	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
	Proposition d'un programme d'évènements sur l'année (soirées films, conférences, sorties, etc.)	Organisation de chantiers bénévoles et d'une visite de la Réserve naturelle du Delta de la Dranse. Autres types d'évènements compliqués par la situation sanitaire	réalisée	réalisée
Obj 5.5 Gestion de la surveillance et de la garderie				
PO03 : Activités de garderie	Surveillance et signalétique réglementaire	Mission effectuée. Balisage renforcé sur les bords de rivière.	réalisée	réalisée
PO04 : Développer et structurer les tournées de surveillance	Améliorer le fonctionnement	Mission effectuée. Renfort pour la 2è année en saison estivale par 1 garde saisonnière non assermentée	réalisée	réalisée
6. Favoriser l'intégration de la réserve naturelle dans l'environnement socio-économique local				
Obj 6.1 Renforcer le rôle de la réserve comme intégrateur de partenariat				
AD15 : Association des acteurs aux différentes actions les concernant	Réunions, contacts réguliers	Renforcement du lien avec la base nautique (Skiwake 74) avec l'organisation de chantiers bénévoles communs, un don en fin d'année, et la confirmation d'un accès au port gratuit en saison estivale pour le bateau de surveillance. Renfort du lien avec l'Office de tourisme des Sources du lac (projet de réaménagement du chalet d'accueil sur la plage notamment)	réalisée	réalisée

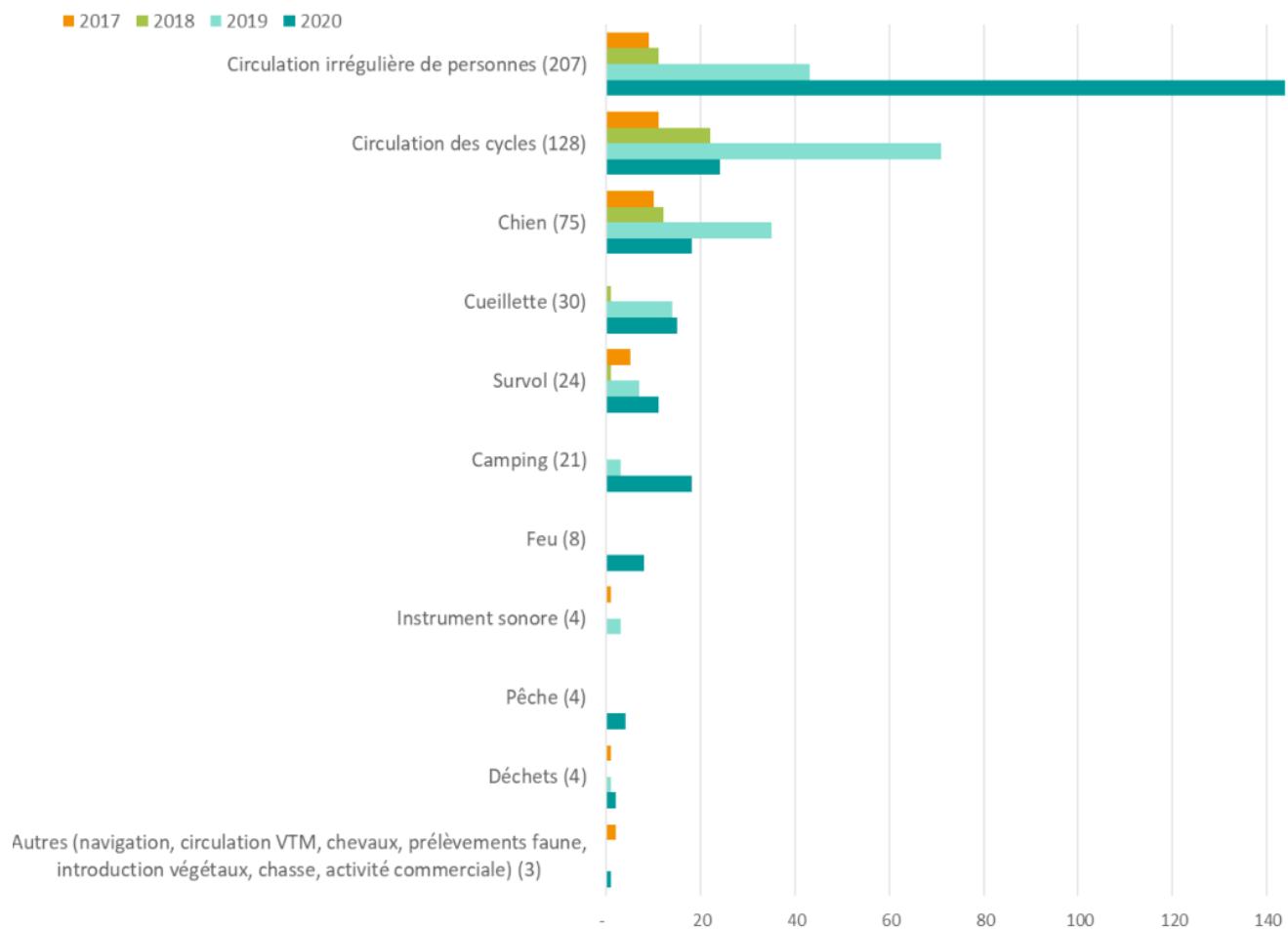
Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
	Renforcement des liens avec la Commune de Doussard	Rencontre du maire et des élus référents pour la réserve naturelle rapidement après l'élection du nouveau conseil municipal. Rencontres régulières au fil des chantiers et occasions au cours de l'année. Un lien est à établir avec la communauté de communes pour intégrer le projet d'aménagement de la ZAC de la gare.	réalisée	réalisée
AD16 : Intégration des objectifs des acteurs locaux à la gestion du territoire dans la mesure où ils restent compatibles avec les objectifs de protection	Veille et implication sur les projets des acteurs locaux (Pôle Lacustre Doussard, aménagement Glière,...)	Mission effectuée. Production de documents lorsque nécessaire pour divers sujets.	réalisée	réalisée
AD17 : Participation à l'animation de la politique Natura 2000 sur la Cluse du lac d'Annecy	Réunions, contacts réguliers	Mission effectuée (présentation du bilan et perspectives lors du Comité consultatif de la Réserve naturelle / Copil de l'entité du site Natura 2000), réalisation des travaux de gestion sous contrat Natura 2000	réalisée	réalisée
AD18 : Renforcer le rôle de la réserve comme territoire support à des programmes internationaux	Mise en œuvre du projet "Grands Lacs Alpains"	Pas de participation particulière à des programmes internationaux en 2020.	réalisée	réalisée
Obj 6.2 Gestion des problèmes posés par des espèces issues de la réserve				
AD19 : Assistance technique pour la résolution des problèmes de collision du sanglier sur la RD 1508	Veille et mise en place de moyens d'action pour remédier à ce problème, en lien avec les partenaires concernés	Travail en lien avec divers partenaires sur les problématiques de sécurité routière et de dégradations des biens au particuliers ou aux exploitations agricoles à renforcer. Les travaux de la voie verte côté Glière semblent avoir créé de nouvelles situations de dégradation de jardins particuliers.	réalisée	en bonne voie

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action 2020		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
Obj 6.3 Mener à bien l'application du plan de gestion				
AD20 : Travail administratif	Travail courant	Mission effectuée	réalisée	réalisée
AD21 : Évaluation annuelle	Travail courant	Rapport d'activité rédigé	réalisée	réalisée
AD22 : Evaluation quinquennale du plan de gestion	Travail courant	Bilan des convention de gestion effectué en 2020.	réalisée	réalisée
AD24 : Développement de l'équipe du gestionnaire	Formation, équipement	Mission effectuée	réalisée	réalisée

**Annexe 2. Graphes et tableau récapitulatif des infractions constatées sur la période 2017-2020**



## Evolution du nombre d'infractions constatées (hors périmètre de protection) entre 2017 et 2020



Nature de l'infraction	2017	2018	2019	2020
Chien	10	12	35	18
Circulation de véhicule à moteur	1	0	0	0
Circulation irrégulière de personnes	9	11	43	144
Circulation irrégulière de chevaux	0	0	0	0
Circulation des cycles	11	22	71	24
Déchets	1	0	1	2
Cueillette	0	1	14	15
Navigation	1	0	0	1
Prélèvement faune	0	0	0	0
Feu	0	0	0	8
Camping	0	0	3	18
Introduction Végétaux	0	0	0	0
Chasse	0	0	0	0
Pêche	0	0	0	4
Instrument sonore	1	0	3	0
Activité commerciale	0	0	0	0
Survol	5	1	7	11
Périmètre de protection	119	92	124	100

Annexe 3 Budget 2020

	Dépenses (€)	Nombre d'heures allouées	Recettes 2020 (€)								
			Europe	DREAL (Dotations RN74)	Agence de l'eau RMC	Région AURA	Département de Haute-Savoie	Collectivités	Autres (dont mécénat)	CEN74	Total des recettes
01_Surveillance, police, justice	24 298 €	710		22 678 €					1 620 €		24 298 €
02_Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	6 153 €	172		3 977 €					2 176 €		6 153 €
03_Prestations de conseil, études, ingénierie	18 218 €	448		5 177 €	4 982 €	7 621 €	438 €				18 218 €
04_Interventions sur le patrimoine naturel	25 978 €	93	7 258 €	4 624 €	4 101 €				4 066 €	5 929 €	25 978 €
05_Création et entretien d'infrastructures d'accueil	3 917 €	117				429 €	988 €		2 500 €		3 917 €
06_Suivi et évaluation des actions	17 042 €	453		17 042 €							17 042 €
07_Management et soutien	20 610 €	475		20 014 €						596 €	20 610 €
08_Participation ou suivi étude scientifiques (hors plan gestion RN)	245 €	7								245 €	245 €
09_Prestations d'accueil et animations	9 508 €	234					3 040 €			6 468 €	9 508 €
10_Création de supports de communication et pédagogie	4 302 €	101					325 €			3 977 €	4 302 €
<b>Total</b>	<b>130 271 €</b>	<b>2810</b>	<b>7 258 €</b>	<b>73 512 €</b>	<b>9 083 €</b>	<b>8 050 €</b>	<b>3 365 €</b>	<b>10 362 €</b>	<b>16 619 €</b>	<b>596 €</b>	